

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2899 - JEUDI 27 AVRIL 2017

EDUCATION NATIONALE

Un déficit de plus de 300 000
tables-bancs dans les écoles

Plus de 300 000 tables-bancs sont nécessaires pour satisfaire la demande actuelle dans les écoles congolaises.

En séjour de travail dans le nord du pays, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a pris langue avec les sociétés forestières CIB-Olam et Likouala Timber, en vue d'une production massive de tables-bancs standardisés pour le système scolaire national.

Néanmoins, s'il a pu constater la bonne qualité des premiers échantillons fabriqués, Anatole Collinet Makosso semble être resté sur sa faim quant à la capacité de ces partenaires à satisfaire cette demande dans les délais.

Page 4



Anatole Collinet Makosso assistant au dévoilement d'un échantillon de table-banc (DR)

CEEAC

La réforme
institutionnelle
soumise à
l'examen des
experts

Prélude à la 7^e réunion extraordinaire des ministres des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui se tiendra du 28 au 29 avril, les experts réunis en commission consultative le mardi dernier à Libreville au Gabon ont passé en revue les questions portant sur la réforme institutionnelle, le budget 2017 et la zone de libre-échange.

Page 9

LÉGISLATIVES 2017

Pierre Ngolo veut rempiler
à Ouenzé 1

En attendant la délibération du comité d'investiture appelé à valider les candidatures de ses représentants aux législatives 2017, le président du Comité PCT-Ouenzé, Dominique Ondzé, a, au cours d'une assemblée générale sensibilisé les militants sur le dépôt de la candidature du secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, dans la première circonscription électorale de Ouenzé.

« Le camarade Pierre Ngolo a déposé sa candidature et nous l'avons transmise à la fédération pour suivre le cheminement normal. Et le moment venu, le parti reviendra vers sa base pour présenter les candidats retenus par le comité d'investiture », a-t-il précisé.

Dans cette circonscription, le représentant du PCT sera face à plusieurs autres concurrents parmi lesquels le secrétaire général du Club 2002-Pur, Juste Désiré Mondelé qui s'est déjà déclaré candidat.

Page 2

GOUVERNANCE

L'Afrique en quête d'une vision
commune contre la corruption

Le Premier ministre Clément Mouamba (au centre) ouvrant les travaux (DR)

Les responsables des structures anti-corruption d'une dizaine de pays africains, réunis les 26 et 27 avril à Brazzaville, échangent leurs expériences dans la lutte contre la corruption et la fraude. Cette réunion, la 2^e assemblée générale de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique est organisée sur le thème : « l'exploitation des nouvelles tendances dans la lutte contre la corruption ».

Les participants entendent évaluer la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption 2014-2018 en 2013 à Accra, au Ghana et mettre en place une vision commune pour la lutte contre ce fléau.

Page 5

ÉDITORIAL
Guerre ?

Page 2

FONDS VERT/CONGO

Près de 100 millions de dollars sollicités au profit des activités agroforestières.....

Page 3

ÉDITORIAL

Guerre ?

Plus les jours passent plus l'inquiétude grandit au sein de la communauté internationale à propos de ce qui se passe sur le continent asiatique où l'affrontement larvé entre les deux Corées semble sur le point de dégénérer en un nouveau conflit qui, cette fois, serait destructeur au sens le plus large du terme. Dressant l'une contre l'autre, même si elles s'en défendent, les deux plus grandes puissances du monde que sont la Chine et les Etats-Unis, la guerre d'un nouveau genre qui se dessine pourrait se transformer en une crise globale que les hommes s'avèreraient incapables de maîtriser.

Les causes des tensions qui ne cessent de croître dans cette région étant bien connues il est inutile de s'y attarder ici, même en les résumant. Il importe au plus haut point, en revanche, de rappeler que l'enjeu dépasse de très loin les nations qui se font face et pourrait déboucher sur un conflit dont personne ne serait capable de gérer le déroulement, ni même de prévoir les conséquences à court, moyen et long terme.

Parce qu'elle s'organise autour de l'arme la plus destructrice que les hommes aient jamais développée, l'arme nucléaire, la nouvelle guerre de Corée qui se dessine porte en elle une menace à l'échelle planétaire que la communauté internationale ne doit pas sous-estimer. Certes cette menace relève plus de la gesticulation que de l'action puisque la Corée du Nord ne dispose pas encore, quoi qu'elle prétende, de missiles capables d'atteindre le sol américain, mais en brisant la paix armée qui permettait aux deux Corées de vivre côte à côte depuis près de soixante-dix ans et en opposant les deux puissances majeures que sont la Chine et les Etats-Unis elle créerait les conditions d'un conflit que personne ne saurait gérer.

Croire que l'homme est aujourd'hui capable de brider ses mauvais instincts et, par conséquent, de s'entendre avant de commettre le pire relève de l'utopie pure et simple. C'est pourquoi la communauté internationale dans son ensemble doit dès à présent se mobiliser pour trouver une issue pacifique à la crise qui menace de dresser l'une contre l'autre deux puissances mondiales. Si elle avait su le faire à la veille des guerres qui marquèrent le siècle précédent, elle n'en serait certainement pas là aujourd'hui.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

Pierre Ngolo entend briguer un nouveau mandat

Le membre du comité central, président du comité PCT-Ouenzé, Dominique Ondzé a levé l'équivoque sur la candidature du secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo aux prochaines élections législatives dans la 1^{re} circonscription de l'arrondissement 5.

Au cours d'une assemblée générale tenue le 25 avril, Dominique Ondzé a no-

tamment déclaré, « Oui, le camarade Pierre Ngolo a déposé sa candidature et nous l'avons transmise à la fédération pour suivre le cheminement normal. Et le moment venu, le parti reviendra vers sa base pour présenter les candidats retenus par le comité d'investiture ».

Dans leurs interventions, Dominique Ondzé et Pierre Ngolo ont appelé les militants du PCT à ne pas se laisser distraire par les rumeurs infondées

distillées ici et là sur cette candidature. Ils ont par ailleurs demandé aux militants de prendre leurs responsa-

« **Le Parti congolais du travail doit toujours aller de l'avant et devant tout ce qui se dit, nous, militants du PCT, devons rester sereins (...)** »



Pierre Ngolo et Dominique Ondzé devant les militants

bilités le jour du vote en réaffirmant leur attachement au Parti congolais du travail afin de porter haut le flambeau du PCT.

« **Le Parti congolais du travail doit toujours aller de l'avant et devant tout ce qui se dit, nous, militants du PCT, devons rester sereins. Nous avons donné la pirogue au président de la République, allusion à la présidence, il ne reste plus qu'à lui donner la pagaie. Ne vous laissez donc pas distraire par ceux qui viennent vous voir et peut-être vous donner tout ce que vous savez** », ont-ils renchéri.

Dominique Ondzé est par ailleurs revenu sur les relations entre le chef de l'Etat et le secrétaire général du PCT que d'aucuns qualifient aujourd'hui de mauvaises. « **N'écoutez pas ces insanités, le climat entre le chef de l'Etat et le secrétaire général est bon. Pierre Ngolo échange régulièrement avec le président de la République** », a-t-il fait savoir.

Jean Jacques Koubemba

SITUATION DANS LE POOL

L'UDLC demande au gouvernement de ramener la paix dans le département

Dans une déclaration rendue publique le 23 avril à Brazzaville, l'Union des démocrates et libéraux du Congo, (UDLC) de Gaspard Kaya- Magane demande au gouvernement de la République de prendre toutes ses responsabilités pour ramener la paix dans le département du Pool.

Pour ce parti, la situation du Pool étant politique, elle ne peut être réglée que par une solution politique. Dans la

même déclaration, l'UDLC a adressé ses condoléances aux familles de tous les compatriotes tombés lors de l'attaque d'un détachement de la force publique dans le village Hérilla, district de Mayama dans la nuit du 17 au 18 avril dernier par les miliciens du Pasteur Ntouni, regrettant l'enlèvement de ce «conflit» qui ne fait qu'occasionner la mort des innocents.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakou
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LOCALES 2017

Nancy Ossibi se déclare candidate au Plateau des 15 ans

La présidente d'honneur de Génération Z et membre de l'Amicale internationale, nouvelle vision a annoncé sa candidature le week-end dernier, lors d'une rencontre citoyenne avec les jeunes et les femmes des quartiers 41 et 43 au plateau des 15 ans et Batignolles, dans le 4^{ème} arrondissement Mougali.

De nombreux jeunes et des femmes venus de toutes les zones de cette circonscription électorale ont pris part à cette rencontre citoyenne placée sur le thème « Femmes et jeunes de Mougali pour le mieux vivre ensemble », consacrée essentiellement à la déclaration de candidature de Nancy Ossibi.

« Chères mamans, chers jeunes, je suis venue vers vous, pour vous annoncer que je serai candidate aux prochaines élections locales. J'ai choisi le Plateau des 15 ans, parce que je suis née et grandi ici », a-t-elle indiqué.

S'exprimant en langue lingala,



Nancy Ossibi s'adressant à la foule (photo adiac)

Nancy Ossibi a expliqué à ces potentiels électeurs les enjeux des locales qui pointent déjà à l'horizon. Il s'agit, a-t-elle dit, d'un scrutin stratégique, du fait qu'il permettra l'élection directe des conseillers qui à leur tour, éliront le Conseil municipal.

Nancy Ossibi s'est dit par ailleurs apte à briguer cette échéance, sollicitant d'ores et déjà le soutien des populations des quartiers

Plateau des 15 ans et Batignolles. Pour leur permettre de participer massivement à cette élection, la future candidate a demandé à ses mandants de participer de manière effective à toutes les opérations électorales, notamment la révision des listes électorales qui débutera très prochainement et de se faire établir les cartes nationales d'identité.

Firmin Oyé

FONDS VERT / CONGO

Environ 100 millions de dollars sollicités pour financer des activités agro-forestières

Dans un avant-projet présenté le mercredi 26 avril, à Brazzaville, le Congo entend solliciter du Fonds vert pour le climat un don de 80 millions de dollars et un prêt de 30 millions pour financer son plan d'atténuation et d'adaptation climatiques. Le projet d'une durée de huit ans est censé booster le secteur agricole, avec une participation de la FAO.

Le contenu de l'avant-projet Fonds vert climat pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national dans le

palmier à huile dans la savane en vue de minimiser les risques environnementaux et sociaux ; et d'augmenter la résilience des systèmes agricoles des petits producteurs.

« Le Congo a fourni autant d'efforts, c'est le moment de demander le financement auprès du FVC et aux bailleurs de fonds pour penser au paiement des services environnementaux », a lancé le point focal du FVC, Vidalie Jean Frédérique Andea.

Cependant, avant de soumettre

services environnementaux.

Ce partenaire Congo/FAO permettra également la mise en œuvre des autres composantes du projet, dont l'aménagement du territoire et du foncier ; la gestion durable et la conservation des forêts ; et la surveillance des émissions de gaz à effets de serre. L'ensemble des activités va s'appuyer sur les processus existants, entre autres, le schéma national d'aménagement du territoire, le plan national d'affectation des terres, le processus RDD+.

Pour le gouvernement congolais, il y a urgence, car les effets nuisibles auxquels le pays est exposé affectent déjà ses ressources naturelles et menacent les perspectives de développement du pays.

« Les impacts des changements climatiques sont déjà très perceptibles, avec des phénomènes météorologiques externes, l'élévation du niveau de la mer, la hausse de la température globale... », a estimé la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo,

Plusieurs partenaires techniques et financiers sont attendus dans ce projet, parmi lesquels la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Agence française de développement, l'Union européenne, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique, etc. « Je tiens à réitérer l'engagement de la FAO à soutenir les efforts du gouvernement dans la gestion des ressources forestières », a rassuré Suze Percy Filippini, représentante de la FAO au Congo.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

Le Congo offre de bonnes opportunités d'affaires

Organisée du 24 au 26 avril à Brazzaville, la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo (CIEHC) a permis aux participants de s'imprégner des opportunités d'investissements dans le secteur pétrolier, notamment la diversité des zones minières libres et la souplesse du cadre juridique et fiscal.

Les potentialités du secteur gazier congolais ont également été présentées au public, ainsi que les projets des sociétés pétrolières opérant dans le pays.

« Nous espérons que la qualité des échanges au niveau des stands et des débats en session, ainsi que les prises de contact qu'ils ont suscitées vous permettront de relever les défis et saisir les opportunités qui vous sont offertes pour développer davantage l'industrie pétrolière congolaise », a indiqué le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thyssère Tchicaya, à la fin des échanges.

Le pétrole constitue la première ressource d'exportation du Congo. Malgré les difficultés conjoncturelles, dues à la baisse des prix, l'or noir demeure le moteur de l'économie congolaise. Le Congo dispose de plusieurs zones libres nanties de réserves pétrolières prouvées aussi bien dans le bassin côtier que dans celui de la Cuvette. Les participants à cette conférence ont eu droit à plusieurs thématiques développées par des experts en la matière. Ils ont aussi été fascinés par une grande ex-

position des compagnies pétrolières et d'autres entreprises évoluant au Congo.

Intervenant sur les opportunités d'affaires au Congo, la directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements (API),

Annick Patricia Mongo, a signifié que le Congo était la première destination des investissements directs étrangers en Afrique centrale, selon le rapport 2015 de la Cnuced.

« Lorsqu'on analyse le flux de ces investissements, c'est surtout dans le domaine des hydrocarbures, qui reste le moteur de notre économie même en période de crise », a-t-elle renchéri.

Par ailleurs, le nouveau code des hydrocarbures du Congo a fait l'objet d'une vulgarisation à cette conférence. Selon le directeur général adjoint de l'aval pétrolier de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Denis Christel Sassou N'Gusso, « Le nouveau code des hydrocarbures a introduit de nombreuses dispositions sur le plan fiscal pour essayer de rendre le secteur encore plus attractif ».

Ce code élaboré en tenant compte des différentes mutations intervenues dans le secteur, interdit le torchage du gaz et prône la création d'emplois et des richesses au profit de la population congolaise. Il promeut aussi la formation des cadres nationaux, le transfert des compétences, le respect de l'environnement et la promotion des entreprises locales.

Christian Brice Elion

MUTUELLE DE LA MARINE NATIONALE

Le nouveau bureau exécutif national entend redynamiser l'organisation

La Mutuelle de la marine nationale (MUMAR) a récemment tenu une assemblée générale au cours de laquelle elle a procédé à la mise en place de ses nouvelles instances dirigeantes. Objectif : redynamiser la structure et susciter de nouvelles adhésions des membres.

L'assemblée générale a désigné le capitaine de vaisseau Misère Dieudonné Okana comme président du bureau exécutif national de la MUMAR pour un mandat de trois ans.

Le poste de secrétaire général a été attribué au capitaine de frégate Aimé Kouzonzissa, alors que celui du trésorier général est revenu au capitaine de vaisseau Gabriel Oniangue. Le lieutenant de vaisseau Etienne Ngamoyi assume les fonctions de trésorier général adjoint.

Au niveau du commissariat national aux comptes, le poste de président est accordé au capitaine de vaisseau Jean Baptiste Mboussi, le capitaine de corvette Ngouabi Allendet est vice-président, le capitaine de corvette Mathieu Nzimi a été fait secrétaire.

Hormis l'élection des nouvelles instances dirigeantes, l'assemblée générale de la MUMAR a fait le point des activités menées au cours des trois dernières années. Elle a notamment examiné la situation des finances et des membres, ainsi que le fonctionnement du bureau exécutif national.

Au terme des travaux de l'assemblée générale, le président d'honneur de la MUMAR, le contre amiral André Bouagnabea Moundanza, chef d'état-major de la marine nationale, a exhorté les instances élues à œuvrer pour la bonne marche de la mutuelle.

Il est question d'insuffler une nouvelle dynamique à cette mutuelle créée en 1993, regroupant tous les marins du Congo. La MUMAR vise principalement l'entraide et la solidarité entre les marins.

Selon le président du bureau exécutif national de la MUMAR, le commandant du 32^e groupement naval, le capitaine de vaisseau Misère Dieudonné Okana, une campagne d'adhésion des membres sera menée au sein des différentes sections.

La MUMAR comprend sept sections dont celles de l'état-major de la marine nationale, de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso (Sangha), Impfondo (Likouala), Mossaka (Cuvette) et Mpouya (Plateaux).

Ch.B.E.



Le présidium de l'atelier

secteur de l'utilisation des terres et de la forêt a été dévoilé le mercredi lors d'un atelier national. Il s'agit d'un document élaboré par des experts congolais et des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La contribution déterminée du Congo se traduit par les engagements que le pays a pris pour améliorer la transformation du bois afin de réduire l'exportation du bois en grume ; encadrer le développement des cultures pérennes comme le cacao, le

sa proposition de financement, le pays devrait passer par une entité accréditée, un moyen qu'il ne dispose pas au niveau local. La FAO a ainsi été choisie pour appuyer le pays dans ce processus.

L'appui de la FAO vise essentiellement les projets destinés à soutenir les activités agricoles, la production des cultures pérennes ; à valoriser les différents produits issus du projet, notamment l'agro-industrie, le bois énergie ; à accompagner les petits artisans locaux ; et surtout à aider le Congo à obtenir le paiement pour

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le gouvernement en pourparlers avec des industriels locaux pour la fabrication des tables-bancs

Les sociétés forestières CIB (la Congolaise industrielle de bois) et Likouala Timber sont ciblées pour résorber tant soit peu l'épineuse question de déficit en tables-bancs soit plus de 300 000 dans les différents établissements scolaires du pays

Pour faire face à cette situation qui fait souvent couler beaucoup d'encre et de salive de la part de nombreux Congolais, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui séjourne dans la partie nord du pays, a échangé avec les responsables de la CIB-Olam basée à Pokola, dans le département de la Sangha. L'instruction émane, du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. « Depuis longtemps, nous avons pris attache avec des industriels nationaux : la CIB Olam et Likouala Timber pour voir avec eux leur capacité de production pour nous permettre d'avoir des tables-bancs standardisés. Mais, le besoin est important si nous voulons avoir le même type de tables-bancs dans tous nos établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national », a indiqué le ministre après la visite guidée des installations de cette société.



Le ministre Collinet Makosso s'entretenant avec les responsables de la CIB-Olam

», a indiqué le ministre après la visite guidée des installations de cette société.

Selon lui, l'enseignement primaire et secondaire a actuellement besoin de plus de 300 000 voire 500 000 tables-bancs. En effet, des négociations en cours

avec ces deux sociétés tournent autour de leur capacité et rythme de production, le coût ainsi que les modalités de financement d'un tel projet de grande importance. Au cours de cette visite, le ministre s'est fait une idée de la qualité de ces tables-bancs

standardisés. « Vous avez vu que nous leur avons envoyé des caractéristiques pour qu'ils nous fabriquent des tables-bancs standards. Nous avons vu des caractéristiques en projet sur un table-banc de l'école primaire, nous avons rediscuté de ses caractéristiques, des di-

mensions, des spécificités techniques, mais le problème ne se pose pas en ces termes », a poursuivi Anatole Collinet Makosso.

Appréciant la qualité du bois qui est bien travaillé, le ministre s'est, entre autres, interrogé sur la capacité de production de ces sociétés, de leurs équipements. À cela, s'ajoute le volume de bois nécessaire dans la forêt pour passer une telle commande en l'espace de cinq à dix ans. D'après les explications des responsables de la CIB, leur société pourrait fabriquer en trois ans, au maximum deux ou trois mille tables-bancs, ce qui inquiéterait le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

« Vous imaginez trois mille sur un besoin minimal de trois-cents mille tables-bancs, nous ne sommes pas encore même à 10%, mais à environ 1%. Donc nous avons tenu à venir regarder les conditions de travail de ce partenaire. Ils nous ont montré le premier modèle qu'ils ont fait et nous allons poursuivre les discussions pour voir comment la question peut-être définitivement résolue », a conclu Anatole Collinet Makosso

Parfait Wilfried Douniama



REPUBLIQUE DU CONGO PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email:
pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 06 /PEEDU/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE ET COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES ET NON INDUSTRIELLES DE LA SNDE.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) chargé de réaliser l'inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). De manière générale la mission du consultant porte sur l'ensemble des actifs du secteur de l'eau en République du Congo, aussi bien les actifs techniques que les actifs non techniques. Pour les actifs non techniques, le consultant devra intégrer les résultats des inventaires existants, les actualiser et justifier toutes les modifications et approximations qu'il sera amené à opérer. L'objectif de la mission est de vérifier, amender et compléter l'inventaire et l'évaluation des immobilisations concourant directement ou indirectement aux activités de production - distribution - branchements de la SNDE.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres de réaliser des actions en vue de: (i) la connaissance à date de l'état du patrimoine de la SNDE, (ii) l'évaluation du patrimoine en valeur à neuf, (iii) la mise à jour du fichier des immobilisations, (iv) la vérification de la situation bilanciale de la SNDE.

La mission sera exécutée par un consultant (firme) disposant de l'expertise et de la capacité technique et humaine nécessaire. Le Consultant retenu devra disposer d'une solide expérience dans l'évaluation des actifs des industries du service public d'eau.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 16 mai 2017 à 14 heures:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr / mboouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 21 avril 2017.
Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./.**



REPUBLIQUE DU CONGO PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email:
pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 07 /PEEDU/2017 DU 21 AVRIL 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE ET COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES ET NON INDUSTRIELLES DE LA SNE.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) chargé de réaliser l'inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles de la Société Nationale d'Electricité (SNE).

De manière générale la mission du consultant porte sur l'ensemble des actifs du secteur de l'électricité en République du Congo, aussi bien les actifs techniques que les actifs non techniques. Pour les actifs non techniques, le consultant devra intégrer les résultats des inventaires existants, les actualiser et justifier toutes les modifications et approximations qu'il sera amené à opérer. L'objectif de la mission est de vérifier, amender et compléter l'inventaire et l'évaluation des immobilisations concourant directement ou indirectement aux activités de production - transport - distribution - branchements de la SNE.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres de réaliser des actions en vue de: (i) la connaissance à date de l'état du patrimoine de la SNE, (ii) l'évaluation du patrimoine en valeur à neuf, (iii) la mise à jour du fichier des immobilisations, (iv) la vérification de la situation bilanciale de la SNE.

La mission sera exécutée par un consultant (firme) disposant de l'expertise et de la capacité technique et humaine nécessaire. Le Consultant retenu devra disposer d'une solide expérience dans l'évaluation des actifs des industries du

service public de l'électricité.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 16 mai 2017 à 14 heures:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr / mboouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 21 avril 2017.
Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./.**

SNDE

Les agents réaffirment leur soutien à la direction générale

L'intersyndicale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a rejeté, le 26 avril à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, les rumeurs relatives à la liquidation et au licenciement d'une partie des agents de cette entreprise.

L'intersyndicale de la SNDE a dénoncé la mauvaise gestion de l'ancienne administration et a approuvé le processus d'apurement de cette dette par l'actuelle direction. La dette éligible de la SNDE contractée auprès des bailleurs de fonds et partenaires s'élevait à 20 milliards FCFA. Actuellement, cette dette est réduite à 9 milliards FCFA. « L'ancienne administration a fait du mal à notre entreprise. Les cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) n'étaient pas reversées, il y a eu trop de détournement, des évacuations sanitaires abusives aux frais de la société, les recrutements outrés, détournement des véhicules de l'entreprise, branchements pirates et autres », a indiqué Dieudonné Elenga, président de l'intersyndicale.

Le bureau de l'intersyndicale-Brazzaville ainsi que les délégués des départements des Plateaux-Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala ont rappelé les efforts fournis par l'actuelle administration. Il s'agit notamment du paiement régulier des salaires, l'élargissement du réseau de distribution d'eau, le recouvrement régulier des créances et la vaste opération de pose des compteurs. « L'assemblée générale de l'intersyndicale des agents de la SNDE a

réaffirmé son soutien à l'actuel directeur général, au président du conseil d'administration de cette entreprise », souligne le communiqué final.

Par contre les délégués de l'intersyndicale venant des villes de Pointe-Noire-Dolisie-Nkayi ont rappelé l'importance des contrats de performance et de service paraphé entre la SNDE et la société Veolia.

Pour rappel, la Société nationale de distribution d'eau avait paraphé le 24 janvier 2013, un contrat de performance et de service avec la société Veolia/Compagnie générale des eaux et la Société auxiliaire de distribution d'eau.

Ces contrats devraient aider à la réhabilitation de 212 km de réseaux de distribution d'eau; la réalisation de 53 000 branchements privés, avec compteurs à la consommation et de 175 bornes-fontaines de Pointe-Noire et de Brazzaville avec la société SADE.

Le contrat de service avec Veolia s'élève à 6 milliards 833 millions 632 021 FCFA avec un délai d'exécution de quatre ans, le contrat des travaux de la société SADE s'élevant, lui, à 12,8 milliards FCFA avec un délai d'exécution de 16 mois.

A terme, ces travaux permettront de desservir 1. 050 000 habitants de Brazzaville et Pointe-Noire.

Enfin, la signature de ces contrats devrait permettre de contribuer au redressement de la SNDE en améliorant sa performance et de renforcer ses capacités dans les domaines technique, commercial et financier au bénéfice des populations congolaises.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Afrique en quête d'une vision commune

Le Nigéria, le Ghana, le Sénégal, le Gabon, le Burundi, le Cameroun, la Sierra Leone et bien d'autres pays membres se sont réunis à Brazzaville, du 26 au 27 avril, à l'occasion de la 2e assemblée générale de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA). L'objectif visé est d'échanger l'expérience en matière de lutte contre la corruption et la fraude.

Organisée sur le thème « L'exploration des nouvelles tendances dans la lutte contre la corruption », cette rencontre vise également à évaluer la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption de 2014-2018, adopté lors de la première assemblée générale de ladite association, tenue en 2013, à Accra, au Ghana. Ouvrant les travaux de ces assises, le Premier ministre de la République du Congo, Clément Mouamba, a indiqué que la corruption est devenue une forme de menace à la stabilité socio-économique et culturelle des Etats. A cet effet, il a invité les participants à proposer des stratégies qui permettront aux pays membres de cette association d'être plus efficaces dans cette lutte.



Les participants à la 2e assemblée générale d'AAACA

Le président de l'Observatoire anti-corruption du Congo, Emmanuel Olita, a, pour sa part, appelé les autres pays à payer régulièrement leurs cotisations statutaires afin de permettre à cette institution d'intensifier son combat

« A l'allure où vont les choses, il faut craindre qu'avec le temps la corruption devienne une situation normale et l'honnêteté un délit. Nous savons que notre mission est noble et très difficile, mais pas impossible », a déclaré Emmanuel Olita.

Créée en septembre 2013, l'AAACA a pour mission de promouvoir et faciliter la coopération mutuelle entre les Etats pour prévenir, détecter, enquêter, recueillir et fournir des preuves pour des procédures contre la corruption. Elle vise aussi à rassembler les autorités chargées de lutter contre ce fléau dans la préservation et la riposte.

Signalons que dans l'intention de lutter contre la corruption le Congo a créé plusieurs agences, notamment l'Observatoire anti-corruption et l'Agence nationale d'investigation financière.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

République du Congo

PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORÊT/BOIS (PACIGOF)

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

La République du Congo a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt en vue du financement du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF).

L'objectif global de ce projet est de contribuer à une croissance forte et inclusive à travers l'amélioration du climat de l'investissement et la diversification de l'économie congolaise.

Les objectifs spécifiques du projet sont : (1) le renforcement des capacités des institutions de soutien au secteur privé et ; (2) la promotion de l'initiative privé et à amélioration de la gouvernance du secteur forêt/Bois.

Le projet comprend les trois (3) composantes suivantes :

- Composante A : Appui aux PME et à la promotion de l'investissement
 - (i) Renforcement des institutions de soutien au développement du secteur privé et des PME au travers d'un appui à la mise en place de la Maison de l'Entreprise du Congo (MEC); renforcement des capacités institutionnelles du Ministère des PME, de l'Artisanat et du Secteur Informel (MPEASI).
 - (ii) Appui à l'initiative privée et l'entrepreneuriat grâce à un soutien à l'entrepreneuriat féminin et à l'intégration du secteur informel, appui institutionnel à l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) et le développement d'une approche intégrée de renforcement du contenu local
- Composante B : Appui à la gouvernance du secteur forêt/Bois
 - (i) renforcement des capacités institutionnelles du MEFDDE à travers un appui à la mise en place d'un système national de certification forestière et à la réhabilitation du bâtiment du MEFDDE
 - (ii) Appui à la structuration de la filière forêt/Bois à travers un soutien à la production, au marché et à l'économie du système forestier, ainsi que des assistances techniques

variées dans l'entrepreneuriat forestier à travers l'incubation et les pépinières spécialisées.

- Composante C : Gestion du projet
 - Matériels informatiques, bureautiques, mobiliers de bureau et véhicule du projet
 - Staff de l'UCP/PACIGOF ;
 - Organisation du Comité de Pilotage ;
 - Audits technique comptable et financier.

Les modes d'acquisition des travaux, biens et services de consultants se présentent comme suit :

- Travaux de génie civil : L'acquisition suivante se fera selon la procédure d'Appel d'Offres National (AON) : (i) la réhabilitation de l'immeuble du MEFDDE.
- Biens : Les acquisitions de biens suivants se feront par Appel d'Offres International (AOI) : (i) les équipements et matériels de bureau, (ii) les équipements informatiques, logiciels et services connexes et (iii) le matériel roulant.
- L'acquisition de groupes électrogènes se fera par consultation de fournisseurs.
- Services de consultants : L'acquisition des services de consultants suivants se fera par consultation sur la base de liste restreinte et la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) : (i) divers appuis (aux agences de promotion des PME, à l'accès aux marchés publics, à la promotion de l'investissement privé, à la mise en place d'un système stratégique de suivi) ; (ii) diverses assistances techniques, organisationnelles et stratégiques au MPMEASI, aux PME, au PACT, à la DGEF, à la DVRP, (iii) diverses formations (élaboration de programme, appui à la formation des acteurs nationaux en développement économique des femmes, formation des PME et du sec-

teur privé ; formation des experts de API, PACF, PPGRF, DVRF et des acteurs dans l'artisanat.

Les services de consultants pour l'audit des états financier du Projet seront acquis à travers une liste restreinte et la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC).

L'acquisition des services de consultants pour i) l'élaboration du Manuel de procédures administratives et financières ; (ii) l'appui à la mise en œuvre du projet ; (iii) l'appui à la revue à mi-parcours, (iv) expert en formations ; (v) Responsable Administratif et Financier ; (vi) Expert en Passation des Marchés ; (vi) Expert en Suivi et Evaluation sera effectuée selon la procédure de sélection de consultants individuels de la BAD.

Les acquisitions de biens par Appel d'Offres International (AOI) se feront conformément aux Règles et Procédures de la BAD en matière d'acquisition de biens et travaux édition de mai 2008, révisé en juillet 2012. L'acquisition de services de consultants se fera conformément aux Règles et Procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants édition de mai 2008, révisé en juillet 2012.

Les termes de référence, dossiers de demande de propositions et/ou dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir du 30 avril 2017.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante : Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt/Bois (PACIGOF), Cellule d'Exécution du Projet,

Adresse : 5-6, Rue LOCKO ISSAC, secteur de l'Hôpital Blanche GOMEZ, non loin de l'ambassade des Etats – Unis. A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PACIGOF, Benoît NGAYOU Tél. (+242) 05 531 00 10/ (+242) 06 931 00 10 Email : pacigofcongo@gmail.com



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

A la diligence de la Banque United Bank for Africa, en sigle UBA, Société Anonyme au capital de 12 500 000 000 de FCFA, dont le siège est sis à Brazzaville, avenue William Guynet, Rond-Point City Center, Centre-ville, BP : 13 534, immatriculée au RCCM sous le numéro CG/BZV/09-B-1766,

Ayant pour conseil Maître André François QUENUM, Avocat à la Cour ;

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-dessous décrit :

| N° | DESIGNATION | MISE A PRIX |
|-----|--|------------------|
| -1- | Une propriété immobilière bâtie, objet du Titre Foncier n°30344 sis à Brazzaville, 29 rue Boupanda n°1, Makélékélé Brazzaville, cadastrée, section D2, Bloc non enregistré ; parcelle 12, superficie 378,00 m2 | 105.000.000 FCFA |

Vous pouvez consulter le cahier des charges et faire vos offres au :

- Greffe civil du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Cabinet d'Avocats de Maître André François QUENUM, domicilié à la résidence Mbamou Palace, centre-ville, derrière la Chambre de Commerce de Brazzaville, B.P : 2410, tél. 05.551.48.61/06.627.81.07 ;
- Cabinet de Maître Victor MABIALA, Huissier de Justice, de Commissaire-priseur, à la résidence de Brazzaville, 173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles (Arrêt SADEA) Brazzaville, y demeurant soussignée, tél : 05.577.35.61 ;
- Cabinet de Maître Chantal Josiane LOCKO MARNA, Notaire, sis 46, avenue, William Guynet, immeuble galerie marchande de l'ARC, 1^{er} étage, entre l'immeuble ex central bar et la clinique Médicale SECUREX, Tél : 05.556.06.19

Date : Samedi le 29 Avril à 9h00

Lieu : Salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

A la diligence de la Banque United Bank for Africa, en sigle UBA, Société Anonyme au capital de 12 500 000 000 de FCFA, dont le siège est sis à Brazzaville, avenue William Guynet, Rond-Point City Center, Centre-ville, BP : 13 534, immatriculée au RCCM sous le numéro CG/BZV/09-B-1766,

Ayant pour conseil Maître André François QUENUM, Avocat à la Cour ;

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-dessous décrit :

| N° | DESIGNATION | MISE A PRIX |
|-----|--|-----------------|
| -1- | Une propriété immobilière bâtie, objet du Titre Foncier n°19948 sis à Brazzaville, 173 rue Ngouala Taboula, la Base, Arrondissement n°7, Mfilou, cadastrée, section AP, Bloc 2; parcelle 14 superficie 380,72 m2 | 75.000.000 FCFA |

Vous pouvez consulter le cahier des charges et faire vos offres au :

- Greffe civil du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Cabinet d'Avocats de Maître André François QUENUM, domicilié à la résidence Mbamou Palace, centre-ville, derrière la Chambre de Commerce de Brazzaville, B.P : 2410, tél. 05.551.48.61/06.627.81.07 ;
- Cabinet de Maître Victor MABIALA, Huissier de Justice, de Commissaire-priseur, à la résidence de Brazzaville, 173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles (Arrêt SADEA) Brazzaville, y demeurant soussignée, tél : 05.577.35.61 ;
- Cabinet de Maître Chantal Josiane LOCKO MARNA, Notaire, sis 46, avenue, William Guynet, immeuble galerie marchande de l'ARC, 1^{er} étage, entre l'immeuble ex central bar et la clinique Médicale SECUREX, Tél : 05.556.06.19

Date : Samedi le 29 Avril à 9h00

Lieu : Salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville

FRANCE/PRÉSIDENTIELLE

Cette diaspora franco-congolaise qui vote pour Marine Le Pen

La représentante de l'extrême-droite semble curieusement avoir la cote à l'étranger et auprès des étrangers.

Les commentateurs l'ont dit sur tous les tons : la présidentielle française 2017 ne sera semblable à aucune de celles qui l'ont précédée. Pléthore de candidats au départ et laminage des partis classiques de droite et de gauche ensuite pour un choix ultime qui devra départager deux personnes que tout oppose : un homme et une femme. D'un côté un jeune homme en politique, Emmanuel Macron (39 ans), fondateur d'un mouvement dont personne n'osait prédire ce parcours fulgurant, il y a seulement un an. « En Marche », qui reprend en subliminal les initiales de son fondateur Emmanuel Macron, n'a été fondé en effet qu'il y a tout juste un an.

De l'autre Marine Le Pen, la fille de son père et pas pour cela forcément en parfaite sintonie avec celui-ci. Marine et Jean-Marie Le Pen ne sont pas vraiment l'une l'héritière automatique de l'autre, même si leur combat se fait dans et autour du parti extrémiste du Front national. Le discours anti-immigré reste, le propos anti-mondialisation aussi. Mais Marine Le Pen a voulu s'engager sur une voie de dédramatisation et de normalisation aux yeux de l'opinion, débarrassant le FN des aspérités que représentaient un antisémitisme gênant et une xénophobie à fleur de peau, qui en faisaient un épouvantail. Le pari de la fille a-t-il réussi ?

On le saura au vu du score, qui sera le sien le 7 mai prochain, au deuxième tour de cette haletante élection présidentielle française, habituellement suivie avec une passion de coupe du monde de football par les Congolais, au pays comme dans la diaspora. Mais il est curieux de voir ici et là un affichage décomplexé de Franco-congolais en faveur de Marine Le Pen. Les Congolais et les Africains de France votent traditionnellement à

gauche, en faveur surtout d'un parti socialiste jugé plus rassurant, plus ouvert et plus enclin à l'intégration des étrangers.

Mais l'élection présidentielle française de cette année déchire un voile. Le Front national est vu désormais comme un parti aussi capable qu'un autre d'accueillir la diversité dans la légalité. Et puis, le voudraient-ils que les Franco-congolais n'ont plus le cocon protecteur d'un Parti socialiste français littéralement écrasé au premier tour de cette présidentielle, son représentant Bernard Hamon ne réussissant pas à atteindre même les 7% de suffrage, qui auraient certainement fait la fierté d'une formation de novices en politique. Alors depuis lundi, messages et prises de position sur Internet montrent des Congolais s'affichant Front National, et désireux de disputer ce choix aux Antillais qui y étaient – y sont : Marine Le Pen est arrivée largement en tête dans les Territoires d'Outre-mer dimanche dernier – les plus attachés. « *J'ai voté pour la seule candidate qui parle avec conviction de patrie et de lutte contre le terrorisme islamiste* », écrit un quadra Franco-congolais, fonctionnaire en banlieue. « *Vive Marine ; elle va nous débarrasser des contrefaçons chinoises* », écrit un autre. Cet amour nouveau et étonnant pour le parti de l'extrême-droite française ne serait qu'une incongruité si, en Italie aussi, le même penchant n'était visible. le mercredi matin, la ville de Rome s'est réveillée devant des murs tapissés d'affiches proclamant, en français : « *Allez Marine !* ». Ces affiches, d'ailleurs illégales, sont le fait de quelques groupuscules populistes italiens. Mais plus surprenante est une proclamation d'un prêtre congolais, exaltant sur Facebook le combat de l'extrême-droite contre les confusions politiques, qui veulent faire prendre pour des équivalences unions homosexuelles et mariages. Marine est présentée comme venant y mettre de l'ordre...

Lucien Mpama



B.P. 711
Pointe-Noire - Congo
Tél : (+242) 222 94 00 52
Fax : (+242) 222 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

Republique du Congo
Unité - Travail - Progrès

N° 006 /PAPN-DC

**AVIS AUX POPULATIONS
DE LA VILLE DE POINTE-NOIRE**

Objet : Interdiction de prélever le sable.

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire porte à la connaissance de la population de Pointe-Noire, qu'il est strictement interdit de prélever le sable dans les emprises du Port Sec de Tchiamba Nzassi.

La présente prescription ne doit souffrir d'aucune entorse.

Ainsi, tout contrevenant s'exposera aux sanctions prévues par la réglementation portuaire en la matière.

Les Autorités Civiles et Militaires de Tchiamba Nzassi et de la ville de Pointe-Noire sont priées de la mise en application du présent avis.

Fait à Pointe-Noire, le 11 AVR. 2017

Ampliations :

- Large diffusion

Siège social : Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire) Pointe-Noire - Capital Social : 7.600.000.000 FCFA
NIU - M2006110000591167 - RCCM : CG/PNR/08B534

TNT CANAL+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

LA CAISSE LOCALE MUCODEC OYO CHANGE D'ADRESSE



La Caisse Locale MUCODEC Oyo a déménagé pour un nouveau site plus spacieux et plus convivial depuis le 24 avril 2017.

Venez profiter de votre nouvel espace d'accueil, construit pour votre confort et pour vous servir. Car, aux MUCODEC, nous tenons compte de vos exigences et nous concilions efficacité, professionnalisme et proximité.

Votre nouveau site de la MUCODEC Oyo abrite aussi le siège de la Délégation régionale Plateau-Cuvette-Sangha. Il est situé sur l'avenue Edith Lucie BONGO, en diagonale de l'hôtel Ekodis, quartier Okongo.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



INTÉGRATION RÉGIONALE

Les experts de la CEEAC planchent sur plusieurs dossiers

En prélude à la 7^e réunion extraordinaire du conseil des ministres des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les experts se sont réunis le 25 avril à Libreville en commission consultative, pour examiner les dossiers de la réforme institutionnelle, de la Zone de Libre échange et du budget de la CEEAC, exercice 2017.

La cérémonie d'ouverture des travaux s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du Gabon, Mireille Sarah Nzenze, qui avait à ses côtés, Tabu Abdallah Manirakiza, secrétaire général adjoint de la CEEAC, en charge des programmes, du budget, administration et ressources humaines.

Au cours de cette rencontre, les experts des Etats, les représentants des organismes spécialisés de la CEEAC et les partenaires techniques et financiers ont suivi deux allocutions, à savoir: le mot de bienvenue du secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Alla-Mi, rendu par son représen-

tant et le discours d'ouverture prononcé par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du Gabon.

Les deux orateurs ont insisté sur le caractère important des trois dossiers qui, après examen par les experts, seront soumis à l'approbation des ministres en charge de l'intégration régionale.

Ils ont rappelé tour à tour que la 16^{ème} session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC avait instruit en 2015, de procéder à une réforme institutionnelle profonde de l'institution, en vue de disposer à terme d'une communauté économique

régionale forte, avec une architecture institutionnelle en harmonie avec celle de l'Union africaine et des autres communautés économiques régionales de manière à rendre plus efficace le fonctionnement de la CEEAC.

Le pilotage du dossier de la réforme institutionnelle de la CEEAC a été confié au président gabonais, Ali Bongo Ondimba, en exercice de cette institution.

La 7^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se tiendra du 28 au 29 avril.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Début du retrait des troupes américaines luttant contre la LRA

Les forces spéciales américaines qui traquaient depuis 2011 la rébellion ougandaise de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony dans l'est de la Centrafrique ont débuté leur retrait mercredi, a-t-on appris de source militaire américaine.

«Le départ des forces spéciales américaines, qui conseillent, assistent et accompagnent les opérations en soutien des nations engagées au sein des troupes régionales de l'Union africaine (AU-RTF), sera terminé peu après le début effectif du retrait le 26 avril», a déclaré à l'AFP le porte-parole du commandement américain en Afrique (Africom), Charles Chuck Prichard, joint depuis Libreville.

Il a précisé que le retrait total des troupes se terminera en septembre 2017.

De leur côté, les forces ougandaises de l'Union africaine (UA)

ont débuté le 19 avril le retrait de leurs troupes de la même région. Depuis 2011, une centaine de militaires des forces spéciales américaines étaient présents dans l'est de la Centrafrique, suivis depuis 2014 de 150 hommes de l'armée de l'air.

L'opération a coûté 780 millions de dollars depuis 2011, selon le porte-parole d'Africom.

Créée vers 1988 avec l'objectif de renverser le président ougandais Yoweri Museveni pour le remplacer par un régime fondé sur les Dix commandements, la LRA s'est forgée une effroyable réputation à force d'enlèvements d'enfants et de mutilations de civils à grande échelle.

Selon l'ONU, elle a tué plus de 100.000 personnes et enlevé plus de 60.000 enfants en Ouganda, au Soudan du Sud, au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) et en Centrafrique. La rébellion ne compte au-

jourd'hui plus que 100 membres actifs contre plusieurs milliers il y a une dizaine d'années selon Africom, mais son insaisissable chef, Joseph Kony, court toujours.

Les populations de l'est de la Centrafrique et de nombreux analystes craignent que le retrait des troupes américaines et ougandaises laisse un vide sécuritaire, profitable à un retour de la LRA et à la propagation d'autres bandes armées.

Seuls des petits contingents des forces armées centrafricaines (Faca) et de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) sont présents actuellement dans l'est de la Centrafrique. «Africom reste engagé auprès de nos partenaires dans la région et va continuer de travailler avec eux pour trouver des solutions aux défis sécuritaires dans la région», a assuré le porte-parole du commandant américain en Afrique.

AFP

CRISE DE LA VIANDE BRÉSILIENNE

BRF de nouveau autorisé à exporter sa volaille

Le groupe brésilien BRF, l'un des plus grands exportateurs de volaille au monde, a annoncé le 8 avril dernier dans un communiqué l'autorisation officielle du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Brésil de reprendre la production des produits de dinde et de poulet à l'usine de Mineiros.

L'autorisation a été obtenue après avoir fourni toutes les informations pertinentes concernant les procédures de qualité et de sécurité, ainsi qu'un

contrôle mené par le gouvernement brésilien.

Cependant, l'usine de Mineiros a repris ses activités le 10 avril, après préparation des chaînes de production.

L'abattoir a une capacité de produire 26 000 dindes et 115 000 poulets par jour, représentant environ 5 % de la production totale de BRF.

«BRF est en collaboration avec les autorités locales et internationales pour rétablir l'accès à tous les marchés internationaux existants», souligne le communiqué.

Toutefois, le groupe BRF reste l'un des plus grands exportateurs de volaille au monde. Cette firme se distingue par la qualité de viande commercialisée sur le marché national et à l'exportation.

Rappelons que le gouvernement congolais avait interdit, au mois de février et mars derniers, l'importation de certains produits alimentaires suite à la crise de la viande avariée ayant touché le Brésil, et en conséquence de nombreux pays importateurs de viande au monde.

Y.R.Nz.

PROCÈS EN APPEL DE HISSÈNE HABRÉ

Le verdict définitif jeudi

Condamné l'année dernière à la prison à vie pour crimes contre l'humanité, l'ex-président tchadien Hissène Habré, sera définitivement fixé sur son sort ce jeudi 27 avril. C'est au terme de quatre jours de débats devant la chambre d'assises d'appel, le 12 janvier dernier, que le président de cette Cour, Wafi Ougadèye, avait annoncé le renvoi de la décision à la date sus évoquée.

Outre le fait qu'il a été condamné le 30 mai 2016 à la perpétuité pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, tortures et viols par le tribunal spécial, l'ancien président tchadien a été condamné le 29 juillet de la même année à payer 20 millions de F CFA, soit plus de 30.000 euros à chaque victime. Le jugement en appel et celui de première instance, se sont déroulés devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE), créées en vertu d'un accord entre l'Union africaine (UA) et le Sénégal.

Le dernier verdict sur ce procès est tant attendu. Et en cas de condamnation, Hissène Habré, aujourd'hui âgé de 74 ans, doit purger sa peine dans un pays de l'UA ou au Sénégal où il s'est réfugié après avoir été renversé, en décembre 1990, par l'actuel président tchadien, Idriss Deby Itno.

Une commission d'enquête tchadienne estime le bilan de la répression sous son régime (1982-1990) à quelque 40.000 morts. Quant aux organisations des droits de l'Homme, elles accusent le régime de l'ex-président d'avoir brutalement réprimé, torturé et parfois exécuté des opposants arrêtés par la Direction de la documentation et de la sécurité

« Pour jeudi, nous sommes confiants (...), nous estimons que nous avons donné des arguments sérieux et valables, de forme comme de fond. Nous espérons que ces arguments seront pris en compte »

(DDS), considérée par plusieurs observateurs comme une police politique.

La défense commise d'office a réclamé une annulation de sa condamnation, dénonçant notamment des erreurs affectant la validité du verdict rendu en première instance et contestant certaines accusations contre Hissène Habré. « Pour jeudi, nous sommes confiants (...), nous estimons que nous avons donné des arguments sérieux et valables, de forme comme de fond. Nous espérons que ces arguments seront pris en compte », a déclaré l'un des avocats de l'ancien président.

De leur côté, les avocats des parties civiles ont réclamé la confirmation du verdict, à la fois « sur la culpabilité en toutes ses dispositions et sur la peine », a indiqué Me. Assane Dioma Ndiaye. « Il appartiendra à la Cour de dire ce qui est de droit sur ces deux aspects », a-t-il souligné, ajoutant qu'au regard de la gravité des accusations et pour le combat que les victimes ont mené pour aboutir à un procès, « une peine qui ne serait pas à la dimension des faits serait une déception totale pour elles ».

Dans un communiqué, le juriste américain Reed Brody, qui travaille avec les victimes depuis 1999, a également dit son espoir de voir le verdict initial confirmé en appel. « Les preuves de la responsabilité de Habré sont accablantes », a-t-il rappelé.

Nestor N'Gampoula

Incident dans le Golfe entre l'US Navy et un navire iranien

Un navire de guerre américain a tiré une fusée éclairante en signe d'avertissement à un bateau des Gardiens de la révolution iraniens qui s'approchait dangereusement de lui dans le Golfe, a indiqué mercredi un porte-parole militaire américain.

Le destroyer USS Mahan a eu «une interaction non professionnelle» lundi avec un vaisseau des Gardiens de la révolution iraniens alors qu'il croisait dans les eaux internationales du Golfe, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la Marine américaine, le lieutenant Rick Chernitzer.

Il s'agit, selon lui, du dernier en date de plusieurs incidents du même genre.

Le lieutenant Chernitzer a dit que le bateau iranien s'était retrouvé à environ 1.000 mètres du destroyer qui a lancé des messages d'avertissement avant de tirer une fusée éclairante. Le vaisseau iranien a fini par s'éloigner.

Le Pentagone a critiqué début mars le comportement «non professionnel» de navires militaires iraniens après une série d'incidents dans le détroit stratégique d'Ormuz.

Washington dénonce régulièrement le «harcèlement» de ses navires par des bateaux iraniens. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump en janvier a été suivie d'une poussée de tension entre Washington et Téhéran.

AFP

MUSIQUE

Le premier concert de la tournée Ndima Aka 2017 a eu lieu au Musée Dapper

Pour leur retour en France, les voix de la forêt des musiciens et chanteurs du groupe congolais ont porté loin jusqu'à la résonance de leur écho au Musée Dapper.

19 h 15, lundi 24 avril, le public a pris d'assaut la salle de spectacle de la rue Paul Valéry à Paris, à quelques pas de l'ambassade du Congo en France. Dans l'arrière-scène, on entendait la résonance du réglage des tambours.



Tournée européenne du groupe Ndima Aka du 23 avril au 18 mai 2017 Crédit photo : Aymard Akiana/AMA

Quelques instants après, Sorel Eta, l'accompagnateur du groupe, a surgi sur la scène pour présenter le déroulement du spectacle. Et comme à chaque tournée, le groupe est au complet. Ils sont bien six membres mais, « j'ai la moitié du groupe dont c'est la première prestation », précise-t-il.

Les lumières s'éteignent. La scène s'illumine avec une lumière clairesemée sur Emilie Koule et Espérance Moundanga comme les lueurs du soleil à travers la forêt dense. Les deux jeunes femmes avancent au pas de leurs voix polyphoniques uniques sans l'accompagnement d'aucun instrument en chantant « Ba passi ba Baaka ». Une séquence de vie quotidienne dénotant de la proximité d'un voyage au cœur de la forêt équatoriale. Un moment saisissant. Le décor lointain et si près est planté.

A leur tour, Sorel Eta, Michel Kossi, Gaston et David Motambo rejoignent la scène. Les rythmes et les chants deviennent de plus en plus endiablés. Visiblement, pour leur grande première, les trois nouveaux à savoir : Espé-

rance Moundanga, Gaston et David Motambo le fils et le père chamane, ils assurent au grand dépaysement du public.

Tel un moment destiné au recueillement, Michel Kossi s'installe seul sur scène. Il manie avec dextérité son arc musical à résonateur buccal. Sa technique nécessitant plusieurs éléments en même temps est virtuelle. De temps en temps, ses bouts de lèvres se troussent et se retroussent en léchant les cordes de son instrument pendant qu'à l'aide d'une baguette il excite la corde et impulse un son à la fois aigu et grave. Des sonorités extraordinaires si bien synchronisées par l'ouverture et la fermeture de la bouche emportant le public.

Au bout d'une heure de spectacle, soucieux de ne pas laisser le public sur sa faim, Sorel Eta se prête à une séance de questions / réponses. « Pour avoir vécu dans la forêt auprès d'eux, je suis à même de vous répondre... », a confié « l'intrus bantou » en tournée européenne du 23 avril au 18 mai.

« C'était éblouissant ! »

Marie Alfred Ngoma

A VENDRE

- Au rond point Mazala (Moukondo)
Local commercial, sur le goudron 930m2 avec T.F
- En face de la mairie centrale
A côté de la station d'essence
Terrain nu 400m2 ave T.F
- A Batignolles vers Bopaka
Superbe villa avec bache à eau, supprimeur.
Contact : 01 403 19 60

NÉCROLOGIE



La famille Nkaya Ngolo à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis(es) et connaissances le décès de leur fille la nommée Ngolokaya Myriam Dora survenu à la suite d'une longue maladie le dimanche 23/04/2017 à 5h45 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ouenzé au 71 de la rue Konda. « Pour nous, tu resteras toujours l'étoile qui brille dans la nuit ». Que ton âme repose en paix

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE ALPHONSINE OBA

La famille Okoua-Avassa informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de la regrettée Alphonsine Oba se présente comme suit :
9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10H-11H : recueillement et Messe de requiem au domicile familial sis rue Ngania n°44 Talangai Mikalou ;
13H : Départ pour le cimetière privé Bouka Itatolo ;
15H retour et fin de la cérémonie.
La famille



REMERCIEMENTS

Monsieur Jean Joseph Imangue et famille remercient les parents, beaux-parents, amis et connaissances qui les ont assisté à la suite du décès de Madame Imangue née Mondaye Evelyne, survenue le 5 avril 2017 à Paris en France.



IN MEMORIAM



Il ya dix(10) ans que le Seigneur a rappelé en son royaume, son fils Saboga Albert Gaston Inspecteur principal des douanes, directeur général de la SCOMAB et président de la Chambre de commerce du Kouillou décédé à Laguy France, le 26 avril 2007. En ce jour de triste anniversaire, son épouse, ses enfants et sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes pour le repos de son âme seront dites le 26, 27, 28 avril à 6h30 en l'église Saint François d'Assise à Brazzaville.

8^{ème}
édition

Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au TRAVAIL

OPTIMISER LA COLLECTE ET L'UTILISATION DES DONNEES SUR LA SST

Renforcement des fondations d'une culture de la prévention

LE 28 AVRIL 2017

à l'espace du trentenaire KM4 de 8h30 à 16h30

Organisée par

en partenariat avec

Sponsorisée par

UNESCO-CERTODOLA

Elaboration d'un référentiel éducatif en faveur des migrants

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le Centre international de recherche et de la documentation pour les traditions et les langues africaines (Cerdotola) ont conjointement organisé une réunion technique de réflexion et d'échanges, le 24 avril à Brazzaville sur le thème « multiculturalisme et migration : une nécessité pour le développement des compétences interculturelles », destiné à l'éducation.

Cette réunion porte sur l'élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants, du personnel de l'éducation et des étudiants visant à promouvoir le respect de la diversité culturelle des droits humains et la dignité humaine en faveur des peuples migrants à travers la mise en valeur de leurs savoir et savoir-faire.

Plusieurs experts venus des différents ministères, institutions gouvernementales et société civile se sont échangés sur différents thèmes à savoir : les concepts de base liés à la diversité culturelle ; mondialisation et rapprochement des cultures ; histoire de la migration en République du Congo et situation actuelle ; les différentes formes d'expressions culturelles congolaises ; quelques formes d'expressions culturelles des migrants présents en République du Congo et leur impact sur le développement socio culturel congolais ; migration et nécessité de développement des compétences interculturelles ; quelques facteurs hostiles au dialogue interculturel et les acteurs clés sur le plan éducatif, religieux et social.

Ces échanges vont déboucher sur l'élaboration d'un référentiel sur les interactions de bonnes pratiques socio-culturelles des migrants et des populations locales en Afrique centrale. Après



La représentante de l'Unesco et les experts en pleine réunion

l'élaboration de ce document, celui-ci sera suivi d'une phase expérimentale avant d'être soumis aux autorités nationales pour validation. Il sera ensuite mis sur la plateforme de formation des

enseignants, c'est un document de formation et d'autoformation. Prenant la parole, Florent Kiyoulou, expert en culture, a fait une réflexion sur la mondialisation et le rapprochement des cultures. Selon lui, la mondialisation a engendré la migration interna-

mentaire des frontières, au phénomène de la xénophobie. Florent Kiyoulou a aussi mis l'accent sur les langues comme facteur d'intégration du migrant dans le pays d'accueil.

« Le migrant ne se déculture pas. En effet, tout migrant re-

d'accueil, or toute langue est un véhicule d'identité culturelle. Cela fait du migrant un personnage trans nationale. Si les lois du pays lui permettent, il peut acquérir une double nationalité. La mondialisation apparaît ainsi comme un phénomène multidimensionnel, économique, politique, social et culturel ».

Pour sa part, Honoré Mobonda, historien, a retracé l'histoire de migration avant de définir les mots frontière, étranger, migration en différentes langues nationales du Congo. L'historien a fait référence à la colonisation qui a créé cette notion d'étranger qui permet de dénigrer l'autre.

« Le migrant introduit un certain nombre des valeurs dans le pays d'accueil, il y joue un rôle important dans le développement, exerce des petits boulots, notamment, les pousse-pousseurs, cireurs de chaussures, commerçants, etc. La petite mondialisation que nous avons à l'échelle du Bassin du Congo nous a permis d'avoir les techniques de pêche. Nous avons eu le filet épervier qui nous est venu d'Afrique de l'ouest. Ce sont là les bienfaits de cette mondialisation ».

La représentante de l'Unesco en République du Congo, Ana Elisa de Santa Afonso, souhaite que ce travail puisse arriver à son terme. Outre ce référentiel, il y a également un autre document sur l'égalité de genres en voie d'élaboration. Elle a par ailleurs salué la coopération entre les autorités congolaises, le Cerdotola et l'Unesco.

Rosalie Bindika

tionale, c'est un phénomène qui date des décennies. L'expert a également parlé des demandeurs d'asile. Pour lui, ce phénomène a des répercussions au niveau des Etats d'où, assiste-t-on à la fer-

fugie ou chercheur d'emploi a toujours le souci de s'insérer du mieux qu'il peut. Pour ce faire, l'une des choses les plus fondamentales c'est d'apprendre la langue du pays

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Les qualifiés à la phase de poules connaissent leurs adversaires

La Confédération africaine de football a procédé le 26 avril au tirage au sort de la 21e Ligue des champions et de la 14e Coupe africaine de la Confédération. Les seize équipes qualifiées dans les deux compétitions respectives ont été placées dans quatre groupes de quatre.

Le groupe A de la Ligue des champions mettra aux prises: l'Etoile du Sahel (Tunisie); El Hilal (Soudan); El Merreikh (Soudan) et Ferroviario Beira (Mozambique). Le groupe B opposera: le Zamalek (Egypte); USM d'Alger (Algérie); Al Ahli Tripoli (Libye) et Caps United (Zimbabwe). Le groupe C est composé de: Mamelodi Sundowns (Afrique du sud); Espérance de Tunis (Tunisie); AS Vita club de Kinshasa (RDC) et Saint George (Ethiopie). Le groupe D regroupe: Al Ahly du Caire (Egypte); Wydad de Casablanca (Maroc); Coton sport de Garoua

(Cameroun) et Zanaco (Zambie). A propos de la Coupe africaine de la Confédération, le tirage au sort a placé l'USM de Rabat (Maroc) dans le groupe A avec Club Africain (Tunisie), Rivers United (Nigeria) et Kampala City Council Authority (Ouganda). Le groupe B est composé de: CS Sfaxien (Tunisie); Platinum Stars (Afrique du sud); Mouloudia club d'Alger (Algérie) et Mbabane Swallows (Swaziland). Le groupe C mettra aux prises: Zesco United (Zambie); Recreativo do Libolo (Angola); Al Hilal Elobeid (Soudan) et Smouha (Egypte). Le groupe D regroupera: TP Mazembe (RDC); Supersport United (Afrique du sud); Horoya AC (Guinée) et le CF Mounana (Gabon). Les compétitions débutent le week-end du 12 au 14 mai. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale, prévus le 8 et 15 septembre.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT DU QATAR DE VOLLEYBALL

Le Congolais Reich Mizingou désigné meilleur passeur de sa catégorie

Formé à Volleyball club espoir à Brazzaville, cet attaquant-réceptionneur a réalisé une bonne saison avec son club Qatar sport club. Ses prestations n'ont pas laissé indifférents son entraîneur qui a interpellé la Fédération congolaise de volleyball.

Arrivé au Qatar en 2014, Reich Mizingou a réussi à élever son niveau de jeu après deux ans d'adaptation. Après tout, il s'est enchaîné très vite avec une distinction individuelle, peut-être la plus marquante de sa carrière. Le Congolais a été désigné meilleur passeur dans la catégorie junior. A côté de cette distinction personnelle, il a ajouté une récompense collective. Car lui et son club « Qatar sport club » ont réalisé une saison plus que parfaite. Ils sont champions de Qatar après avoir gagné tous leurs matches. Sur l'ensemble de la compétition, ils n'ont perdu que deux sets. Lors de la finale, ils se sont imposés devant Al Saad 3 sets à 0.

Son entraîneur émerveillé par les prestations de ce volleyeur congolais de 18 ans, interpelle la Fédération congolaise de Volleyball quant au suivi des joueurs évoluant hors



Reich Mizingou (photo DR)

du pays notamment au Qatar. Dans son club, Reich Mizingou n'est pas le seul Congolais. Il évolue avec Doven Mbou ancien sociétaire de l'AS Cheminots, un autre attaquant-réceptionneur de 17 ans. Il a rejoint le Qatar une année après Mizingou. Malheureusement pour lui, il n'a pas pu terminer la saison à cause d'une

blesse.

La Fécovol devrait avoir l'œil sur ces jeunes joueurs. Elle doit les suivre de près pour que leur avenir ne soit pas hypothéqué. Notons que Reich Mizingou fait partie des Diables rouges qui ont glané la médaille d'argent lors des 11e Jeux africains de Brazzaville.

J.G.E.

TRANSPORTS ET PORTS

Seule la voie ferrée sauvera la SCTP

Quatre-vingt deux ans après sa création, la Société commerciale des transports et ports (SCTP) multiplie les initiatives pour rejouer son rôle d'antan de colonne vertébrale des transports dans la partie ouest de la RDC. Actuellement, tous les efforts de la direction générale se concentrent sur la voie ferrée pour redonner une bouffée d'oxygène à l'ex-Onatra. Actuellement, les ports de Matadi, Boma et Banana génèrent près de 90 % des recettes du géant public.

Le département de chemin de fer tourne au ralenti depuis un long moment. Son arrêt total a été décidé par les anciens dirigeants de la SCTP en raison des difficultés d'exploitation dont la vétusté de la ligne ferroviaire construite depuis la colonisation et le coût trop onéreux de son maintien en fonctionnement sans une contrepartie financière appropriée. Aussi le trafic sur la ligne ferroviaire Kinshasa-Matadi longue de 365 km a-t-il été suspendu faute de rentabilité. Dans le cadre du redressement de la société, la

relance de la voie ferroviaire est retenue comme une stratégie intéressante pour booster les activités d'au moins trois départements : le chemin de fer, le port de Kinshasa et les ports maritimes. Avec l'assainissement rigoureux de la société, il est possible d'étendre ces effets positifs jusqu'aux départements des Transports et du Chantier naval.

Comme plusieurs études l'attestent, la reprise des activités du chemin de fer aura une incidence directe sur la productivité de la société. Toutefois, des questions se posent sur l'avenir du trafic ferroviaire dans un pays à la taille d'un Etat continent qui manque cruellement d'infrastructures de base. Aujourd'hui, il est difficile d'espérer bâtir un partenariat public-privé pour relancer la voie ferroviaire à cause de certaines caractéristiques techniques du réseau. Il y a, par exemple, le fait qu'il y a une seule voie contre deux dans la plupart des pays de la région. D'où l'importance d'adapter le réseau à l'évolution des défis de développement du pays.

Quant à la direction générale, elle reste convaincue des opportuni-



Arrivée d'un train express de la SCTP à Matadi

tés de la voie ferrée. Sur une distance de 250 km, joignant les cités de Kasangulu et Songololo dans le Kongo central, le réseau ferroviaire passera devant une dizaine de cimenteries dont Nyumba ya Kiba et Cimko. Le redémarrage de l'industrie du ciment profitera

d'abord à la SCTP. En effet, cette dernière a conclu un accord avec les cimentiers pour faciliter le déchargement et le chargement des intrants et ciments. Au-delà du transport du ciment des sites de production vers Kinshasa, la SCTP peut utiliser ses bateaux

pour l'évacuer de la capitale vers Kisangani. Dès lors, les effets de cette reprise se feront ressentir dans les activités d'entreposage du port fluvial de Kinshasa. L'avenir de la société reste prometteur, a conclu la direction générale.

Laurent Essolomwa

CRISE HUMANITAIRE

Plus de 700.000 personnes en danger dans l'espace kasaien

L'ONU a indiqué avoir besoin de 64,5 millions de dollars en urgence pour faire face à cette situation née des violences meurtrières entre la rébellion de Kamuina Nsapu et les forces de sécurité dans l'ex-Kasaï.



Mamadou Diallo, représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC

La situation humanitaire dans les cinq provinces de l'ex-Grand Kasai (Kasai, Kasai-central, Kasai-oriental, Lomami et Sankuru) s'est nettement dégradée ces derniers mois avec, à la clé, des centaines de personnes, en majorité des femmes et des enfants) privés presque de tout. Sans accès aux services de base, tels que l'eau potable, la nourriture et les soins de santé, ces sinistrés vivent dans une précarité absolue qui nécessitent une réelle prise en charge. C'est tout le sens du cri d'alarme lancé, le 25 avril, à Kinshasa par le coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU en RDC. Ce dernier n'est pas allé par le dos de la cuillère pour lancer un appel urgent de fonds auprès des bailleurs pour répondre aux besoins multiples que posent ces populations déplacées.

L'urgence est donc de mise dès lors que les organisations humanitaires opérant dans la région sont actuellement - elles sont près d'une quarantaine - confrontées à des sérieux problèmes de trésorerie. Face à l'effritement des fonds propres avec lesquels elles fonctionnent, ces structures humanitaires sont obligées de recourir à des appuis financiers pour mener à bien leur mission dans la région. D'après Mamadou Diallo, les bailleurs de fond devront mobiliser près de 64,5 millions de dollars pour faire face à la crise humanitaire qui sévit dans cette partie du pays pour une prise en charge efficace pouvant s'étaler sur les six prochains mois. D'où son appel lancé aux bailleurs de fonds et aux autres partenaires financiers de la RDC de sorte qu'ils agissent rapidement pour « sauver les vies » de plusieurs milliers de personnes éparpillées sur plusieurs sites.

« Je viens aujourd'hui auprès de vous, auprès de nos donateurs, auprès des populations du Congo et de tous ceux et celles qui ont le Congo dans leur cœur; à travers l'Afrique et le monde pour lancer ce jour un appel pour des fonds humanitaires d'urgence. Cet appel de fonds humanitaire d'urgence se chiffre à 64,5 millions américains », a indiqué le coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU en RDC tout en précisant que ce chiffre est celui estimé par Ocha et par les organisations humanitaires actives dans le secteur. Ce montant, indique-t-on, est nécessaire pour pouvoir apporter une aide d'urgence et multiple aux personnes affectées par les affrontements entre miliciens Kamuina Nsapu et les forces de sécurité, lesquels affrontements ont fait des centaines de morts depuis septembre 2016 après le soulèvement de partisans du chef coutumier Kamwina Nsapu assassiné en août après s'être rebellé contre les autorités congolaises. Notons, par ailleurs, que le plan humanitaire pour la RDC en 2017 se chiffre à 675 millions de dollars. A ce jour, Ocha affirme n'avoir reçu que 10% de ce montant, soit 66 millions de dollars américains.

Alain Diasso

ASSASSINAT DES EXPERTS ONUISIENS

Une vidéo du meurtre relance l'enquête

La diffusion d'une récente vidéo sur l'exécution sauvage de deux experts onusiens abattus au mois de mars au Kasai a refroidi les relations entre le gouvernement et l'ONU sur fond de questionnements sur l'opportunité de mettre ces images sur la place publique.

Pendant que l'enquête sur l'assassinat des deux experts onusiens tués en mars au Kasai alors qu'ils investigaient sur l'existence des fosses communes dans cette région en proie à une insécurité généralisée se poursuit, la diffusion d'une vidéo sur ce crime odieux est actuellement au centre d'une vive polémique entre le gouvernement et l'ONU. Jamais les rapports entre les deux parties ne se sont trouvés au plus bas niveau. C'est en âme et conscience que les autorités congolaises ont décidé de publier cette vidéo d'environ deux minutes dans laquelle on voit un homme et une femme correspondant au signalement des deux experts, l'américain Michael Sharp et la Suédo-Chilienne Zaida Catalan entourés par sept personnes coiffés de bandeaux rouges parlant tshiluba et armés de machettes, bâtons et fusils. Les deux étrangers sont contraints à s'asseoir par terre puis abattus. Un adolescent coupe alors la tête d'une des victimes. Des images chocs qui traduisent le cynisme et la cruauté des bourreaux des deux experts.

Toute la polémique réside aujourd'hui sur l'opportunité de diffusion de cette vidéo par le gouvernement qui a toujours réfuté les allégations tendant à imputer aux Fardc la responsabilité de ce meurtre odieux. Dans le milieu officiel, on est convaincu que cela permet, au moins, de lever toute équivoque sur les auteurs de cette barbarie, attribuée non plus aux forces de sécurité de la RDC sur qui pesaient de forts soupçons mais aux terro-

ristes agissant sous couvert de la milice Kamwina Nsapu. D'après le porte-parole du gouvernement, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les victimes ont été abattues par des terroristes qui se font passer pour les miliciens de Kamwina Nsapu avec manifestement l'envie de monter l'opinion internationale contre les autorités de la RDC. « Je suis tout à fait content d'avoir mis le doigt dans la plaie et ces gens-là prouvent qu'ils avaient de mauvaises intentions à l'endroit du gouvernement congolais », a affirmé Lambert Mende Omalanga cité par 7 sur 7.cd. Il met également sur le dos desdits terroristes le massacre des policiers mais aussi d'autres crimes graves perpétrés dans la région. D'après lui, la diffusion de cette vidéo a été fait avec l'aval du Parquet militaire qui, à l'en croire, « en a pleinement le droit s'il considère que cela peut accélérer le dénouement de l'enquête ».

De son côté, l'ONU qui a une autre lecture des événements, trouve inopportune et même trop osée la diffusion de ces images quand bien même, d'après la communauté des nations, le but apparent est d'écarter les soupçons qui pèsent sur Kinshasa en cherchant à influencer l'enquête. « La vidéo est une preuve du crime. Nous ne pensons pas qu'elle aurait dû être publiée. Nous ne pensons pas qu'elle aurait dû être montrée » (...) On ne peut qu'imaginer combien cela est traumatisant pour les familles des victimes », a affirmé le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric tout en ne remettant pas en cause l'authenticité de la vidéo. Et d'ajouter que sa diffusion à ce stade risquerait de gêner l'enquête qui n'est qu'à ses débuts. Rappelons que les deux experts de l'ONU tués faisaient partie d'un panel d'experts qui enquêtaient sur l'existence de fosses communes dans la région du Kasai.

A.D.

CONSERVATION DE LA NATURE

La problématique de la protection de l'éléphant au centre d'un atelier

Les participants à ces travaux ont tablé sur l'amélioration de la gestion et la conservation des éléphants par la collecte, l'analyse et l'interprétation des saisies de produits d'éléphants et d'autres données sur le commerce de la faune au moyen du système d'information sur le commerce des produits d'éléphants de la Cites.



Les participants à l'atelier ETIS photo Adiac

Le Fonds mondial pour la nature (WWF), Traffic et ses partenaires ont organisé, le 26 avril, à la maison de France à Gombe, un atelier de formation sur l'utilisation de la boîte à outils du système d'information sur le commerce des produits de l'éléphant. L'activité, qui a connu une trentaine de participants venus de la justice, de la douane, de l'OCC, de la police et des Fardc, de l'ICCN, les acteurs de la société civile environnementale, etc. a tourné autour de la problématique de la conservation de l'éléphant. L'atelier vise à améliorer la gestion et la conservation des éléphants à travers le renforcement des capacités des parties prenantes à la collecte, l'analyse et l'interprétation des saisies de produits d'éléphants et d'autres données sur le commerce de la faune au moyen du Système d'information sur le commerce des produits d'éléphants (ETIS) de la Cites. En organisant cette

activité, les partenaires ont voulu amener les participants à mieux comprendre comment le massacre d'éléphants et d'autres activités illicites d'espèces sauvages affectent à la fois la nature et les moyens de subsistance des humains, les rendre plus familiers avec le fonctionnement de la Cites, en particulier sur la gestion de l'ivoire et d'autres produits d'éléphant, à maîtriser les outils d'ETIS et à être en mesure de les utiliser pour la collecte des données et la transmission aux différents points focaux pour centralisation et transmission ultérieure

à Traffic qui les analyse à l'endroit de la CITES, à établir des contacts et des relations de travail potentiels avec les autres collègues des autres institutions et structures qui travaillent dans le secteur.

Renverser la tendance

Pour le WWF et ses partenaires, l'objectif a été de créer une synergie dans les actions des différentes parties prenantes en vue de renverser la tendance des menaces qui pèsent sur les éléphants et des autres espèces fauniques en RDC, qui amènent à prédire sur la décimation entière de leurs

populations. C'est dans cette optique qu'ils ont organisé cet atelier pour renforcer les capacités des parties prenantes dans cette lutte contre le commerce des espèces menacées d'extinction. Justifiant cette activité, les organisateurs ont, en effet, noté que face à ces menaces et la situation des pachydermes, « les éléphants sont maintenant considérés comme en danger critique, vivant vers l'extinction si des mesures et des mécanismes adéquats ne sont pas mis en place sans délai pour les protéger, ou de ceux déjà existants, pas effectivement appliqués ou mis en œuvre ».

Pour atteindre cet objectif, plusieurs exposés relatifs à ce thème principal ont été développés. Ces présentations ont tourné autour de la Cites et son fonctionnement (Pr Augustin Ngumbi), l'Ampleur de la criminalité faunique (Alfred Yoko), le Plan d'action national pour l'Ivoire (Pani) (DCN), la Législation congolaise sur la faune et la loi n°14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature (Joe Kassongo), Douanes (John Kabange). Les participants ont également appris à remplir le formulaire de collecte de données des saisies de produits d'éléphants et d'ivoire, Espèces d'éléphants, type et quantité de produits saisis, contrebande et estimation de valeur des produits saisis, Méthode de transport, dissimulation, documentation et détection. Types de délinquants et statut des poursuites judiciaires (Cléo Mashini).

Lucien Dianzenza

RÉGION DU KASAÏ

Un appel de plus de 64 millions de dollars pour une urgence humanitaire complexe

Cette enveloppe vise à répondre aux besoins humanitaires urgents de 731 mille personnes au cours des six prochains mois dans cette partie du pays.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a lancé, le 25 avril, un appel de fonds de 64,5 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires urgents de 731 mille personnes au cours des six prochains mois dans la région du Kasai. Cette partie de la RDC est, note Ocha, le dernier théâtre d'opérations majeures du pays à la suite des affrontements armés qui ont éclaté en août 2016 entre l'armée congolaise et un groupe de milices locales.

Ocha note, en effet, dans son communiqué publié le 24 avril qu'à ce jour, plus d'un million de personnes se sont déplacées dans la foulée des violences qui ont commencé au Kasai central et affecté les provinces voisines de Kasai, Kasai oriental, Lomami et Sankuru. La violence, qui a entraîné la mort de civils et d'autres graves violations des droits de l'Homme, souligne l'agence onusienne, a également affecté les écoles, perturbant ainsi l'éducation de milliers d'enfants; de centres de santé et d'activités de subsistance. Alors qu'elle a également, appuie-t-elle, exacerbé les risques de malnutrition et d'épidémie dans une région traditionnellement connue pour les taux élevés de malnutrition et un système de santé faible. « La crise du Kasai est une grave crise de pro-

portions massives dans un pays qui connaît déjà l'une des urgences humanitaires les plus récurrentes au monde. Nous sommes confrontés à un nouveau défi qui nécessite des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins de milliers de personnes déplacées et de familles d'accueil, car nos capacités actuelles sont dépassées », a déclaré le coordinateur humanitaire en RDC, Mamadou Diallo.

Des besoins dépassant les prévisions Dans la seule province du Kasai central, a relevé Ocha, les besoins humanitaires actuels sont supérieurs de 400% à ce que les acteurs humanitaires avaient prévu au début de l'année en cours, lorsqu'ils ont lancé le plan de réponse humanitaire du pays pour 2017, entraînant un réajustement urgent des programmes, du personnel et des ressources financières. Cet appel lancé par les humanitaires vise notamment à fournir de l'eau, de la nourriture, des médicaments et des services de santé, des articles ménagers de base et de fournir des services de protection, entre autres, aux enfants, aux femmes victimes de violence sexuelle et à d'autres civils victimes de violence. Pour le coordinateur humanitaire en RDC, « une réponse efficace exige que de nouveaux fonds soient alloués, étant donné que les acteurs humanitaires ne peuvent se permettre d'en dégager de leurs opérations actuelles dans les provinces de l'Est pour soutenir la crise du Kasai ».

Lucien Dianzenza

C2/TIRAGE AU SORT

Mazembe face à Horoya, Supersport et Mounana dans le groupe D

Mazembe débute à défendre son titre de la C2 remporté en 2016 en mai face au CF Mounana du Gabon. Le club de Lubumbashi figure dans le groupe D au terme du tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération.

Sorti du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération en éliminant la Jeunesse sportive de Kabylie (Algérie), le TP Mazembe matchera en phase de groupes Horoya AC de Guinée Conakry, Supersport Utd d'Afrique du Sud et CF Mounana du Gabon. Les quatre clubs composent le groupe D au terme du tirage au sort effectué le 26 avril par la Confédération africaine de football (CAF) en son siège au Caire en Egypte. Les Corbeaux

de Lubumbashi commenceront à défendre leur titre remporté la saison dernière le week-end du 12 au 14 mai 2017, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, face au CF Mounana du Gabon. En effet, Mazembe est détenteur du trophée 2016 gagné en novembre dernier à domicile face à Mouloudia Olympique Bejaia d'Algérie (1-1 à Blida et 4-1 à Lubumbashi) sous la houlette d'Hubert Velud alors entraîneur principal des « Badianguena ». Le technicien français parti, son compatriote Thierry Froger a repris les rênes du staff technique pendant moins de trois mois, dont le contrat a été rompu à l'amiable après l'élimi-

nation de Mazembe en seizièmes de finale de la Ligue des champions face à Caps United du Zimbabwe (1-1 à Lubumbashi, 0-0 à Harare). Et au tour de cadrage, l'entraîneur principal récemment promu, Pamphile Mihayo Kazembe, et son adjoint David Mwakasu, ont réussi à



TP Mazembe de Lubumbashi (photo d'archives tpmazembe.com)

s'extirper du piège de la JS Kabylie pour disputer donc la phase des poules de la C2 africaine. Notons que le groupe A est composé de FUS de Rabat (Maroc), Club Africain (Tunisie), Rivers United (Nigeria) et KCCA (Ouganda), et le groupe B de Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Platinum Stars (Afrique du Sud), MC Alger (Algérie) et Mbabane Swallows (Swaziland). Dans le groupe C, on retrouve Zesco United (Zambie), Recreativo do Libolo (Angola), Smouha (Egypte) et Al Hilal Obeid (Soudan), tombeur de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi en seizième de finale.

Martin Engimo

CLASSEMENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La RDC perd deux places en 2017

En deux ans, le pays a ainsi rétrogradé de quatre rangs.

La République démocratique du Congo (RDC) qui, l'année précédente, était déjà mal barrée en rétrogradant de deux places, vient à nouveau de perdre des points cette année 2017 au classement de la liberté de la presse publié annuellement par Reporters sans frontières (RSF). La RDC régresse, en effet, de deux places encore occupant actuellement 154^e place sur 180 pays. Une posture qui traduit, si besoin en était encore, les difficultés qu'éprouvent au quotidien les médias congolais pour jouer pleinement leur rôle en tant que quatrième pouvoir. Reporters sans frontières stigmatise « la banalisation des attaques contre les médias et le triomphe d'hommes forts qui font basculer le monde à l'ère de la post-vérité, de la propagande et de la répression, notamment dans les démocraties ».

« Les différentes arrestations des journalistes ainsi que la fermeture de certains médias proches de l'opposition, sans oublier les interférences récurrentes des officiels dans la rétention volontaire de certaines informations dans les médias publics sous contrôle, ne sont pas de nature à plaider pour un meilleur positionnement de la RDC », explique un expert en communication. En outre, ajoute-t-il, les coupures devenues monnaie courante de l'Internet au moment des élections et des mouvements sociaux tant en RDC qu'ailleurs sur le continent ont impacté négativement sur l'image du pays en matière de liberté de la presse.

Sur la même lancée, RSF précise : « L'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux Etats-Unis et la campagne du Brexit au Royaume-Uni ont offert une caisse de résonance au « médias bashing », aux discours anti-médias fortement toxiques ». Alors que plusieurs Etats du monde n'arrivent pas à offrir un cadre propice d'épanouissement professionnel aux chevaliers de la plume et du micro, les pays scandinaves (Norvège, Suède, Finlande, Danemark) tiennent la dragée haute en se présentant comme des modèles à suivre. C'est non sans raisons qu'ils se retrouvent aux premières loges du classement 2017 de RSF sur la liberté de la presse, suivis en ordre utile par le Turkménistan, l'Erythrée et la Corée du Nord.

Alain Diasso

C1/TIRAGE AU SORT

V.Club jouera contre Espérance de Tunis, Mamelodi et Saint-George

Tiré au sort dans le groupe C, V.Club entame la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions en mai face à l'Espérance sportive de Tunis.



V.Club de Kinshasa

La Confédération africaine de football (CAF) a tiré au sort, le 26 avril, en son siège en Egypte, les équipes pour la phase des groupes de la Ligue des champions. Le club représentatif de la RDC à cette étape de la compétition, l'AS V.Club de Kinshasa, a été placé dans le groupe, en compagnie d'Espérance sportive de Tunis (Tunisie), Mamelodie Sundowns (Afrique du Sud), et Saint-Georges (Ethiopie). Et V.Club joue sa première journée le week-end du 11, 12 et 13 mai 2017 à Tunis contre l'Espérance.

Le secrétaire général des Dauphins Noirs, Patrick Banishayi, intervenant sur la Radiotélévision nationale congolaise lors du tirage au sort, a déclaré : « Nous n'allons pas quitter en si bon chemin. L'objectif cette fois-ci est d'aller en finale ». L'on rappelle que V.Club a accédé à la phase des poules après avoir écarté de son chemin la formation de Gambia Ports Authority de la Gambie (1-1 à Banjul, 2-0 à Kinsha-

sa) en seizièmes de finale de cette compétition. Les Dauphins Noirs conduits par le coach Florent Ibenge auront donc fort à faire face aux Tunisiens d'Espérance sportive de Tunis et surtout aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, détenteur du trophée de la Ligue des champions.

L'on se souvient que la saison dernière, V.Club avait été disqualifiée en huitièmes de finale de cette compétition pour avoir aligné au tour préliminaire contre la formation de Mafunzo du Zanzibar, le défenseur malien Idrissa Traoré qui draine un litige. Et V.Club qui avait déjà éliminé Mamelodi Sundowns a été rattrapé par une décision de la CAF, rendue publique le jour du tirage au sort de la phase des groupes. Et Mamelodi Sundowns avait été repêché pour poursuivre la compétition jusqu'à obtenir le sésame. V.Club a purgé cette sanction et peut donc disputer sereinement la phase des poules de la C1.

Martin Engimo

CYCLISME

La RDC occupe la deuxième place en équipe au Tour du Togo

Les coureurs RD-congolais ont pris part au 26^e Tour du Togo, occupant la deuxième place par équipe au classement général, étant un motif de fierté du président de la Fédération congolaise de cyclisme, Sylvestre Motayo, qui s'affaire déjà pour la préparation du cinquième Tour international de la RDC.

Les Léopards cyclisme de la RDC ont fini deuxième à l'épreuve par équipe au classement général de la 26^e édition du Tour cycliste international du Togo. Cette compétition de la bécane s'est achevée le 16 avril 2017. Les coureurs de la RDC s'en sont bien tirés en équipe au milieu des coureurs venus de la France, de la Belgique, du Pays-Bas, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Burkina Faso, du Nigeria, du Niger et naturellement du Togo pays hôte de la course.

Les Léopards de la bécane Djanny Mayele, Matondo Bebeke, Jimmy Muhindo Kyaviro et Dukwa Bumba Fiston ont réalisé quelques performances individuelles, se classant en ordre utile lors des étapes du Tour du Togo. Aussi sont-ils un motif de satisfaction et de fierté pour le président de la Fédération congolaise de cyclisme, Sylvestre Motayo, qui se projette déjà dans l'organisation en juin prochain de la cinquième édition du Tour cycliste international de la RDC.

La participation de la RDC à la course en terre togolaise s'inscrit d'ailleurs dans l'optique de la préparation de cette édition 2017 du Tour cycliste interna-



Sylvestre Motayo remettant un trophée à un coureur au Tour de la RDC tional de la RDC. Sylvestre Motayo ne ménage donc aucun effort pour préparer ses protégés afin qu'ils accomplissent des prouesses lors du Tour de la RDC. Les coureurs RD-congolais participent à diverses compétitions de la bécane à travers l'Afrique pour s'aguerrir et être prêts pour l'événement national prévu pour juin prochain. Après le Togo, annonce-t-on, ils vont prendre part dans d'autres Tours nationaux, précisément au Sénégal et au Bénin, avant de revenir au pays pour le Tour international de la RDC.

M.E.

FOOTBALL EN ANGLETERRE

Chancel Mbemba retrouve la Premier League avec Newcastle

Après une expérience en Championship (D2 anglaise) réputé comme un championnat très dur et éprouvant, Chancel Mbemba et Newcastle reviennent en Premier League anglaise. Les Magpies ont, à cet effet, remporté un match capital contre les joueurs de Preston (4-1) pour assurer leur deuxième place qualificative pour la D1 anglaise à deux journées de la fin de la saison. L'on se souvient que Newcastle, coaché par le technicien espagnol Rafael Benitez, avait été relégué en D2 après une saison 2016-2017 peu fameuse, la première saison de Chancel Mbemba en Angleterre après son départ d'Anderlecht.

Le défenseur RD-congolais a bénéficié de la confiance de son coach expérimenté et de renom mais qui est resté sur le banc des Magpies jusqu'en D2. Chancel Mbemba a à certains



Chancel Mbemba Mangulu retrouve la Premier League avec Newcastle

moments été laissé sur le banc lors de son retour de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations avec les Léopards de la RDC, mais il a ensuite retrouvé sa place de titulaire pour participer activement au retour des Magpies en Premier League.

M.E.

SEMAINE AFRICAINE DE LA VACCINATION

L'OAFRESS s'engage pour une bonne couverture vaccinale en Afrique francophone

A l'occasion de la Semaine africaine de la vaccination qu'organise l'OMS chaque année du 24 au 30 avril, l'Organisation d'Afrique francophone pour le renforcement des systèmes de santé et de la vaccination (OAFRESS) a pris l'engagement d'assurer une bonne couverture vaccinale en Afrique francophone.

La 7^e édition de la Semaine africaine de vaccination est placée sur le thème « Les vaccins protègent tout le monde, faites-vous vacciner ! ». Elle vise à renforcer les programmes de vaccination dans la région africaine en érigeant la vaccination au rang de priorité majeure dans les programmes nationaux, et en suscitant une prise de conscience accrue du fait que chaque personne a le droit d'être protégée contre les maladies à prévention vaccinale. A cet effet, l'OAFRESS a saisi l'opportunité pour se faire connaître aux médias et présenter les enjeux de la vaccination en Afrique francophone, précise un communiqué de presse de l'organisation.

Soulignons que la vaccination est reconnue d'après l'OMS comme l'une des interventions de santé publique les plus



Un bébé recevant le vaccin «DR»

réussies et les plus rentables au monde qui permet d'éviter 2 à 3 millions de décès chaque année. La célébration de cette édition coïncide avec le 1^{er} anniversaire de la conférence ministérielle sur la vaccination qui a abouti à la 1^{ère} déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination signée par les ministres de la Santé et chefs de délégation et contenant 10 engagements et 4 appels pour l'action. Cette dernière a été validée par les chefs d'Etat le 31 janvier 2017. Créée en 2011, l'OAFRESS a

pour mission de fédérer une communauté d'acteurs de la société civile d'Afrique francophone pour un plaidoyer coordonné et efficace sur l'accès à la vaccination. Elle compte aujourd'hui 25 plates-formes nationales issues de 18 pays francophones, d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Océan indien. Elle vise à favoriser la participation des OSC dans la formulation des politiques, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de santé au niveau national, régional et international.

Les Plates-formes nationales membres de l'OAFRESS ont pris l'engagement d'œuvrer aux côtés des Etats pour relever les défis de la vaccination et promouvoir la santé. L'organisation est soutenue par Gavi Alliance qui joue un rôle majeur dans la collaboration entre le secteur public et le secteur privé et dans la promotion d'un égal accès des enfants vivant en Afrique aux vaccins nouveaux et peu utilisés. « Jusqu'à présent, nous avons pu protéger 240 millions d'enfants en Afrique en

leur administrant des vaccins d'importance vitale », a déclaré le Dr Ngozi Okonjo-Iweala, présidente du conseil d'administration de Gavi, l'Alliance du vaccin, dans ce communiqué de presse.

Notons que la vaccination est une stratégie fondamentale pour atteindre les priorités sanitaires, inverser la tendance de la résistance aux antimicrobiens, de créer un espace pour la santé des adolescents ou d'améliorer les soins prénatals et aux nouveau-nés. C'est dans ce contexte que l'OMS organise chaque année du 24 au 30 avril la célébration de la Semaine africaine de la vaccination en synchronisation avec la Semaine mondiale de la vaccination et d'autres régions de l'OMS. « Engageons-nous tous pour une bonne couverture vaccinale en Afrique francophone ».

L'OAFRESS regroupe 18 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la RDC, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Charlem Léa Legnoki

THÉÂTRE SCOLAIRE

Les jeunes acteurs en fête pendant une semaine

La 7^e édition du festival de théâtre scolaire, universitaire et de mode africaine a été lancée le 25 avril à l'Espace du trentenaire de Total E & P Congo à Pointe-Noire en présence de Marcel Poaty, conseiller socio culturel du maire de la ville ; de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et

des lettres de Pointe-Noire ; de plusieurs responsables concernés et hommes de culture de la ville.

Pendant cinq jours, près d'une dizaine de troupes théâtrales des écoles de la place vont présenter à l'Espace du trentenaire, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, à l'Institut

français de Pointe-Noire et à Sueco pour dire que le théâtre scolaire apporte aussi sa pierre à l'édifice aux côtés des autres arts, grâce au cercle des jeunes artistes créateurs (CJAC), initiateur du projet.

C'est sur le thème « Vivre pour un environnement sain » que se tient ce festival qui, selon Cardy

Cardelin Babakila, directeur du dit festival, est un haut lieu de partage mais aussi un moment de réflexion, de propositions artistiques pour la solidarité, le développement et le progrès de la culture en milieu scolaire « Le festival de théâtre scolaire est un projet instructif, éducatif, pédagogique et distrayant qui

concourt à la formation de vraies élites culturelles de demain et se veut être par excellence un cadre international de réflexion et d'expression des jeunes qui ont accepté de braver la timidité en s'exprimant devant un public par le théâtre et en prônant les vertus dont la substance est constituée des dispositions contenues dans la convention internationale des droits de l'enfant ». Une vision partagée par Nadège Bissila, secrétaire du CPGOS (Comité paritaire de gestion des œuvres sociales) de Total E & P Congo et Flore Jardim Kongo, la marraine du festival qui, ont tour à tour prôné le soutien à ce festival unique en son

genre en participant à l'éclosion des jeunes talents artistiques. Selon Fabien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres de Pointe-Noire, le festival de théâtre scolaire intègre aussi la vision du ministère de la Culture et des arts qui promeut sans cesse le développement de l'art au Congo.

À l'ouverture, après le défilé de mode et la prestation des artistes de l'école de musique ASEM, qu'accompagnaient à la danse contemporaine, les gymnastes et acrobates, la troupe de théâtre de Dom Helder Camara a joué la pièce de théâtre Le Juge inculpé suivie de Homme d'affaires par le CEPL avant que la troupe Tchicaya U'tamsi ne joue l'Etudiant noir de Soweto. Les concours de chant, de slam, de français sont aussi au programme du festival, sans oublier l'échange culturel avec l'écrivaine Huguette Ganga Massanga et une conférence sur le thème « Vivre pour un environnement sain ».

La remise des prix aux meilleures troupes et acteurs, le 29 avril, va clôturer le festival.

Hervé Brice Mampouya



Une scène de la pièce Homme d'affaires jouée par la troupe du CEPL Crédit photo»Adiac»

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA)

CFA, 27^e journée

Groupe A

Remplaçant, Damien Mayenga est entré à la 69^e lors du match nul concédé par Bergerac face à la réserve de Rennes (1-1).

Cholet fait match nul à Fontenay-le-Comte (1-1), sans Galcot Youlou Loufoukou, absent du groupe.

Sans Ronald Bafounta Mampouya, Romorantin fait match nul à Mantes (0-0).

Remplaçant, Bradley Mazikou est entré à la 77^e lors du carton de la réserve de Lorient à Granville (4-0).

La réserve de Nantes s'incline à domicile face à Vitré (0-2). Malgré la titularisation de Jonathan N'Sondé, remplaçant à la 46^e.

Dalphin Bassompa était titulaire lors de la victoire de Plabennec au Camp des Loges, contre la réserve du PSG (0-1).

Groupe B

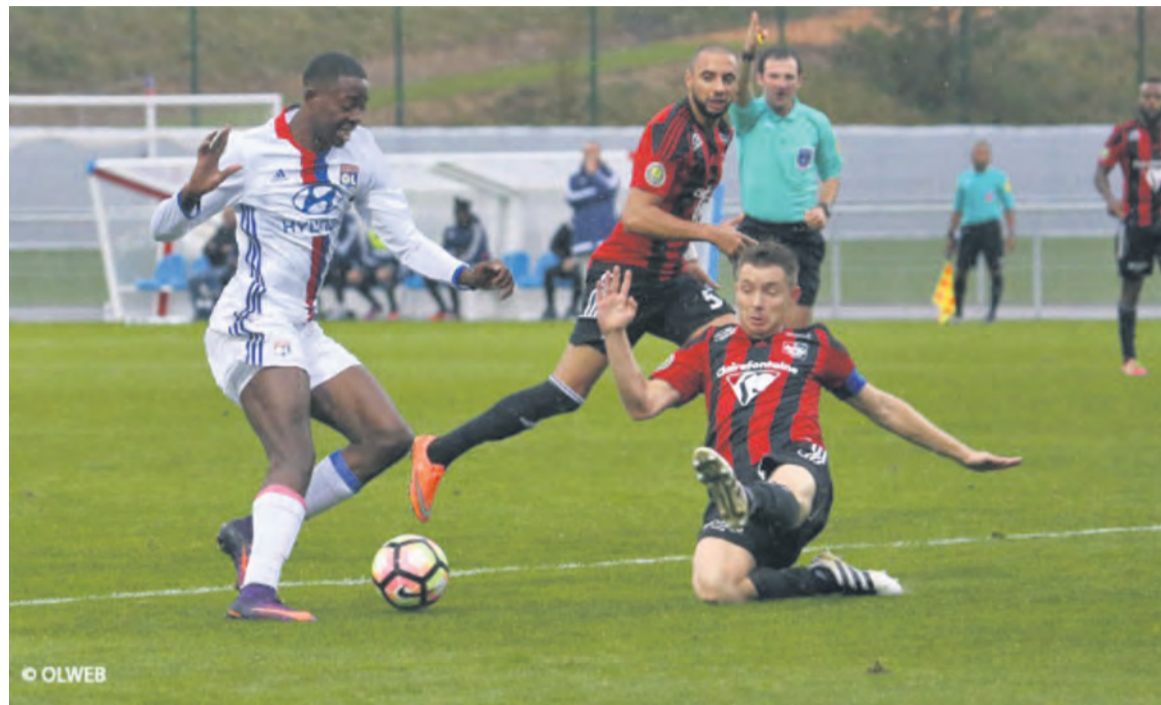
Dalnath Miatoudila, titulaire au poste de latéral gauche, et Viry-Châtillon remportent une victoire précieuse face à la réserve du Havre (2-0). Teddy Lia Okou n'était pas dans le groupe normand.

Brunallergène Etou, titulaire et remplacé à la 65^e, et Drancy chutent à domicile face à la réserve de Lille (0-1).

Dieppe et Jean-Bryan Boukaka, titulaire, sont torpillés à Arras (1-6).

Groupe C

Quatorzième but de la saison



Quatorzième but de la saison pour Alan Dzabana, qui ouvre le score face à Montceau (OL.web)

pour Alan Dzabana, qui ouvre le score pour la réserve de l'OL face à Montceau (2-0). Christopher Missilou a joué l'intégralité du match dans les rangs des visiteurs.

Sans Fernand Mayembo, aux soins, Grenoble bat Annecy (1-0). Et conforte sa première place au classement avec 6 points d'avance sur le 2^e.

Groupe D

Sans Bryan Passi, blessé, mais avec Morgan Poaty titulaire, la réserve de Montpellier bat Rodez (2-0).

Match nul, sous les yeux du sélec-

tionneur national, entre Tarbes et la réserve de Monaco (1-1). Juvrel Loumingou et Yhoan Andzouana étaient tous deux titulaires.

Christian Madédé était remplaçant lors de la victoire de l'OM à Sète (3-1).

CFA 2, 23^e journée

Groupe A

Sans Chris Malonga et Yven Moyo, mais avec Davel Mayela titulaire, la réserve de Laval chute à domicile face à Dinan-Léhon (1-2).

Groupe B

Blois bat la réserve de Caen (3-1). Hermann Mongomba est entré à la 70^e alors que Tanguy Nganga

est resté sur le banc. Exaucé Ngassaki était titulaire à la pointe de l'attaque caennaise.

Groupe C

Remplaçants, Pierre-Ange Omombé et Yoann Nkouka sont entrés aux 64^e et 79^e lors de la défaite de la réserve du Paris FC face à Saint-Quentin (1-2). Dorian Ngoma, titulaire, a été expulsé à la 65^e dans les rangs nordistes.

Yves Owomat était titulaire lors du match nul de Beauvais chez la réserve d'Amiens (1-1).

Yann Kombo et Garcia Ikouma étaient titulaires lors du match nul d'Ailly-sur-Somme face à

Tourcoing (1-1).

Groupe D

Yann Mabella était titulaire lors du succès de Nancy sur Forbach (3-0). Ryan Bidounga, qui devrait signer son premier contrat pro avec l'ASNL, était forfait (claquage).

Groupe E

Vainqueur de Pontarlier (2-0), Sainte-Geneviève prend une belle option sur la montée en CFA (4 points d'avance sur le 2^e du groupe). Dolan Bahamboula a joué l'intégralité du match.

Cissé Bassoumba était titulaire en défense centrale lors du succès de Sénart-Moissy sur le terrain de Besançon (0-1).

Sans Dylan Bahamboula, la réserve de Dijon bat Selongey 3-0.

Groupe F

Bourgoin-Jallieu et Thernand Bakouboula chutent à Limonest (1-3).

Groupe H

La réserve de Bordeaux coule à Limoges (0-3). Messie Biatoumoussoka était titulaire dans l'axe centrale, tandis que Kévin Mondziaou Zinga était aligné en pointe.

Sans Lys Mouithys, Angoulême bat Lège-Cap-Ferret (2-1).

Ted Lavie, remplacé à la 53, et Bayonne assurent leur maintien en faisant match nul face à Marmande (0-0).

Camille Delourme

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

La fédération nationale débute l'apprentissage

Après l'aérobic, la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym) veut maintenant développer la gymnastique rythmique. Le camp de formation qui a été lancé le 25 avril au gymnase Maxime-Matsima s'inscrit dans la vision de fabriquer les champions dans quatre ans.

La Fédération internationale de gymnastique et l'Union africaine de la discipline soutiennent l'engagement de la Fécogym à fabriquer ses champions en gymnastique rythmique dans les années à venir. Ces instances ont mis à la disposition de la Fécogym leur experte, la Capverdienne Elena Atmacheva, pour débiter la phase d'initiation.

Neuf entraîneurs assistent les neuf gymnastes (à raison d'un par gymnaste), qui participent à cette formation consacrée aux notions du début, les pas de base, comment s'échauffer... Le Congo qui lance la discipline chez lui, a aligné six athlètes contre un pour le Bénin, Cap vert et Sénégal.

« C'est une occasion pour les entraîneurs congolais d'apprendre, parce que c'est une



Elena Atmacheva, l'experte apprenant les premières notions aux jeunes filles (Adiac)

nouvelle discipline pour les Congolais. Nous voulons que, dans quatre ans, cette discipline devienne pour nous, une discipline du podium », a souhaité François Bakana, président de la Fécogym à l'ouverture de cette session, dont la fin est prévue pour le 29 avril, tout en espérant que celle-ci se

passera dans de bonnes conditions. Léonide Iside Gbaghidi, 2^e vice-président de l'Union africaine de gymnastique et président de la zone 2 a expliqué l'importance des formations que la fédération internationale offre aux pays ayant des ambitions.

« Au niveau de la Fédération

internationale, nous avons plusieurs types de formations. Les deux les plus fréquentes sont les camps de formation et les académies. Ce qui nous réunit, est un camp de formation. La particularité est que, dans les camps de formation, nous avons à la fois les entraîneurs et leurs gymnastes. Ce qui permet

de former les entraîneurs en condition. Cela veut dire que l'entraîneur travaille sur son produit, assisté de l'experte », a commenté le président de la fédération béninoise.

Elena Atmacheva, experte de la fédération internationale, a promis durant la durée de la formation de donner le meilleur d'elle-même en vue de transmettre toutes ses connaissances aux entraîneurs. « J'espère qu'après vous aurez, dans cette très belle salle de gymnastique, les compétitions de haut niveau », a indiqué cette dernière.

Pépin Boungoula, le représentant du Comité national olympique et sportif congolais a, par ailleurs, demandé aux jeunes filles de tirer profit de cette session de formation afin de développer les réflexes en gymnastique rythmique. « Rentrer dans cet apprentissage de la gymnastique rythmique, vous emmènera loin dans la pratique de cette discipline. Nous sommes au début de l'olympiade, il est sûr vous que serez les premières à prendre part aux prochains Jeux africains dans cette discipline », a-t-il indiqué.

James Golden Eloué